

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

0050

LA

RUCHE LITTÉRAIRE

ET

vol. 4

POLITIQUE.

GABRIELLE SERRE.

Julien Riesser

II. EMILE CHEVALIER.—*Rédacteur-en-Chef.*
G.-H. CHERRIER.—*Editeur-Gérant.*

Montréal :

IMPRIMÉ PAR SENÉCAL & DANIEL, 70, RUE NOTRE-DAME.
1854.

La *Ruche Littéraire et Politique* publiée à Montréal (Bas-Canada), paraît une fois par mois par livraison de 64 pages.

Le prix d'abonnement est de 2 PIASTRES par année et de 25 sols par livraison.

Toutes les communications littéraires ou autres doivent être adressées *franco* au bureau de la *Ruche*, rue St. Vincent, No. 25, à Montréal.

LA RUCHE LITTÉRAIRE

ET

POLITIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

Correspondance Politico---Critico---Littéraire.

A. M. le Rédacteur en chef de la Ruche Littéraire et Politique.

New-York, 5 juillet, 1854.

C'était hier le 4 juillet et à moins d'être sourd comme Quasimodo le fameux sonneur de cloches de Notre-Dame de Paris, il était impossible de rester à New-York sans avoir le tympan horriblement déchiré par le continu et stupide bruit de pétards, de fusées, de pistolets, de fusils, de canons même qui, ce jour-là, s'élevé de tous les coins de la ville impériale. C'est à désespérer de l'avenir musical et artistique du peuple américain, c'est à douter qu'il arrive jamais à sentir, à comprendre, à apprécier les chefs-d'œuvre suaves et mélodieux des grands maîtres. Quand on le voit (je veux dire la masse) si avide de ce bruit abrutissant, on se dit : Rossini et Meyerbeer n'ont rien à faire ici, pas plus que leurs illustres interprètes, et l'on comprend que Mme. Alboni n'ait obtenu dans ce pays qu'un demi-succès. Certes, j'ai été et je suis révolutionnaire ; mais si je devais être condamné à célébrer une révolution quelconque, par un tel charivari, je préférerais n'en jamais faire, ou plutôt ne jamais contribuer à en faire faire.

Il est vrai que ceux qui le peuvent, fuient la ville ce jour-là, et vont chercher la paix et la tranquillité aux champs. Pour moi, dès le matin, j'ai traversé l'Indson et suis allé demander l'hospitalité à mon ami Van Hoven que les lecteurs de la *Ruche* connaissent déjà, et dont ils apprécient

les poésies, si douces, si suaves, si fraîches. Ou je me trompe, ou M. Van Hoven se fera un nom dans la république des lettres, comme on disait jadis. Il y a chez lui tout ce qui fait le poète éminent : de l'esprit, du goût, de la sensibilité, l'amour des champs et de l'immortelle nature, cette source infinie de toute inspiration sublime, de toute œuvre destinée à l'immortalité.

L'habitation de M. Van Hoven est située aux dernières maisons de Ouest-Hoboken. C'est un de ces charmants petits chalets en planches peintes, frais, coquets, légers comme on en voit tant dans les environs de New-York. Le chevre-feuille capricieux grimpe le long des fenêtres et tapisse une partie de la façade : il y a dans le jardin des fleurs : quelques reines-marguerites, quelques balsamines, quelques œillets rouges. " J'en aurais une plus grande collection," me disait Van Hoven, mais je ne suis " ici que pour quelques mois ; en acheter " serait une dépense qui ne me procurerait " que le regret de les laisser bientôt." Il avait certes raison, et je me dis chaque jour la même chose. Pourquoi mettrai-je cette graine en terre si un autre doit respirer le parfum de la fleur qu'elle produira ? Nous autres, bannis, avons-nous même l'ombre d'un arbre pour aller nous reposer et rêver comme Garot, au gland et à la citrouille ! On me dira que je prêche la doctrine de l'égoïsme ; je ferai modestement observer que je ne prêche aucune doctrine, et

je répéterai ce que je répète souvent, d'après Bernardin de St. Pierre : heureux celui qui n'a jamais quitté sa terre natale et pour qui le village voisin même est une terre étrangère !

Quoiqu'il en soit, la journée du 4 juillet est une des plus douces que j'ai coulées en exil, une de celles dont on se souvient longtemps et qui, plus tard, vues à travers le prisme de l'éloignement, sont que l'on dit avec un soupir : Hélas ! ces beaux jours sont passés !

Nous avons pris hier, avec M. Van Hoven, la ferme résolution de travailler sérieusement à la *Ruche Littéraire* à laquelle —su conquérir une place si honorable parmi les publications hebdomadaires ou mensuelles si communes en Amérique. Van Hoven vous adressera de la poésie et moi de la modeste prose que je tâcherai de rendre la moins soporifique possible.

Afin que vous ne me demandiez pas à l'avenir pourquoi je ne fais plus de vers, je veux vous le dire une bonne fois. Je ne fais plus de vers parce qu'il m'est impossible d'en faire, parce que les douces croyances de la jeunesse se sont évanouies, parce que mes beaux rêves se sont dissipés. Le vent d'automne passe à travers les rameaux nus des arbres sans produire le moindre murmure harmonieux ; de même les événements extérieurs frappent une âme dépouillée de ses illusions, sans la tirer de son indifférence, de son engourdissement, sans faire vibrer une corde à la vieille lyre du poète qui doit désormais rester muette. Vous avez pour collaborateurs deux poètes d'avenir, deux amis que je verrai s'élever avec joie, avec bonheur ; mais, comme le pauvre honteux qui rôde autour de la salle du banquet, sans y pénétrer, permettez que je reste à l'écart pour applaudir librement. Et si, malgré ce que je viens de vous dire, vous persistiez à me demander de la poésie pour la *Ruche*, je vous prierais de demander des ananàs au rosier de votre jardin, ou du sens commun au journal *l'Antipape* de New-York.

Mais à propos d'*Antipape*, vous ignorez, vous autres Canadiens, qu'il existe ici un journal de ce nom, lequel est rédigé, imprimé, distribué exclusivement par le sieur Tapon, qui ne se dit pas tout à fait le fils de Dieu, mais l'humble serviteur dont Dieu daigne se servir pour la régénération

de l'humanité.—Après tout, pourquoi ne pas commencer ma première revue de New-York par une revue de la presse française : Nous avons ici quatre journaux écrits en français : Le *Courrier*, le *Républicain*, le *Dimanche* et l'*Antipape*. On est venu me prier hier soir de souscrire à un 5ème.—Mais, objectai-je, nous en avons déjà quatre.—Abondance de bien ne nuit pas, me répondit-on. C'est possible, mais pour qu'un journal soit un bien, il faut qu'il réunisse certaines conditions ; et je refusai de souscrire, bien entendu. Revenons-en à l'*Antipape*.

En lisant ce titre *Antipape*, je m'attendais à trouver dans le journal quelques judicieuses discussions religieuses et philosophiques ; quelques attaques voltairiennes au vieux catholicisme, quelques idées nouvelles, au moins quelques passages qui valussent la peine d'être médités. Hélas ! disons-le tout de suite, dans les cinq ou six numéros déjà publiés, je n'ai pas trouvé, je ne dirai pas un article, ni même une phrase, mais seulement une ligne qui valut la peine d'être lue. L'*Antipape* est un amas d'indigestes platitudes entassées pêle-mêle comme des guenilles malpropres à l'étalage d'un brocanteur du Temple ; il est au-dessous du niveau auquel il est permis à la critique de s'abaisser : la critique n'a rien à faire avec la folie. L'*Antipape* est du domaine de la faculté de médecine.

Je ne dirai quelques mots de plus sur le journal que pour l'intelligence de certaines épigrammes assez piquantes adressées au sieur Tapon, épigrammes qui circulent dans New-York et montrent que l'esprit français peut fort bien se transplanter dans tous les coins de la terre.

Dans son premier numéro, l'*Antipape* demande à grands cris un office et une chambre "où il puisse méditer en paix : " il est, dit-il, " signalé par les limiers Jésuitiques et repoussé par tout où il se présente ; on lui fait interdire la terre, le feu et l'eau. Mais l'*Antipape* prouve à tous ses lecteurs que son auteur n'est point un fou, mais un martyr du jésuitisme" (textuel). Dans son numéro deux, le rédacteur de l'*Antipape* se croit empoisonné par les Jésuites. Écoutons-le : " Depuis que notre premier numéro est à l'impression, voilà déjà plusieurs fois que toutes nos dents s'ébranlent, et que le froid et les crampes enra-

hissent les pieds, les mains, le sommet de la tête, et que nous sentons des fourmillements dans l'épine dorsale. Plus loin, s'adressant aux autorités de New-York : "Maintenant, magistrats, s'écrie-t-il, vous êtes informés de cette chasse au chrétien par les papistes qui sont parmi vous ! Prenez garde ! vous répondrez à Dieu et aux hommes de tout ce qui peut arriver à l'éditeur de l'Antipape" (textuel).

Dans tous les numéros suivants, c'est toujours la même chanson monotone. L'éditeur de l'Antipape ne parle que de sa petite personne à laquelle il paraît accorder une sérieuse importance. Pour couronner l'œuvre, M. Tapon, dans son numéro six, publie une lettre adressée par lui à sa mère, lettre où, entre autres extravagances, nous lisons les lignes suivantes :

"Cessez de vous ailliger, ô ma mère, à cause de moi ; soyez fière au contraire d'avoir un tel fils, car c'est lui que Dieu a choisi pour régénérer le monde !"

N'ayant plus ce dernier numéro sous les yeux, je ne saurais répondre de l'exactitude du texte ci-dessus ; mais je puis répondre du sens.

Ce qui précède suffira, je crois, pour faire apprécier les épigrammes dont j'ai parlé. Je cite maintenant celles qui m'ont été rapportées.

1. ERRARE HUMANUM EST !

Tapon dans son journal qui n'est lu de personne
Distille le poison et dit qu'on l'empoisonne.

2. LA CIGUE.

Pourquoi tant macérer ta chair !
Rassure ton âme exigüe ;
Tu n'es point Socrate, mon cher ;
Pour qu'on te verse la ciguë.

3. LES JESUITES.

Oh ! c'est bien vrai, le monde
En Jésuites abonde ;
Tapon, en veux-tu voir ?
Regarde-toi dans ton miroir.

4. IL FAIT RIRE.

O toi qui dans la satire
Epands ton inimitié,
Je conviens que tu fais rire ;
Tu fais rire de pitié.

5. LE FILS ET LA MÈRE.

Pourquoi nous parler de ta mère ?
Nous savons que sa douleur est amère,
Quand elle dit chaque matin :
Mon fils Tapon n'est qu'un crétin.

6. TAPON MAL JUGE.

Hélas ! le pays qui t'abrite
Te juge mal, nouveau Caton ;
Rendant justice à ton mérite
Paris t'eut mis à Charenton.

7. TAPON BIEN JUGE.

Voulant savoir enfin quelque secret
bien noir
Avec un argousin je causais l'autre
soir,
L'homme qui fait prodige,
Et dont ton cœur répond,
Est-ce Veillot, lui dis-je ?
—Non, dit-il : c'est Tapon.

8. CE QU'EN PENSE LE DOCTEUR MARTINACHE.

Avez-vous lu l'Antipape, docteur ?
—Mais oui, deux ou trois fois... peut-être.
—Que dites-vous de Tapon l'éditeur ?
—Qu'il peut fort bien être admis à Bicêtre.

En voilà bien assez, je pense, sur ce petit sujet ; dans ma prochaine, je passerai en revue le *Courrier*, le *Républicain* et le *Dimanche*, ce dernier, si toutefois il existe jusque-là, car je doute qu'il trouve beaucoup d'approbateurs et surtout d'abonnés, s'il continue à marcher dans cette voie de calomnies et d'insultes où il est entré depuis quelque temps.

Il fait ici une chaleur étouffante qui engendre toutes sortes d'insectes désagréables, tels que moustiques, punaises, etc. Mais

comme il n'y a point de mal sans bien, d'un autre côté, que Dieu est juste et bon, il faut convenir aussi que cette chaleur nous a débarrassés d'une autre espèce d'animaux plus malfaisants que toutes les espèces de mouches et d'insectes réunis : je veux parler des prédicateurs en plein vent, espèce de fanatiques imbéciles qui, durant les trois ou quatre dimanches précédents, ont

troublé la paix, non seulement à New-York, mais aussi à Brooklyn et dans les villes environnantes. La chaleur les a complètement privés d'auditeurs dimanche dernier. Espérons qu'à l'avenir ce sera le bon sens public qui les fera prêcher dans le désert.

Agréez, etc...

V. BARON.

Avis a nos Lecteurs.

NOS LECTEURS ET TOUTES LES PERSONNES EN RELATIONS AVEC NOUS, SONT PRÉVENUS QUE LES BUREAUX DE LA RUCHE LITTÉRAIRE ET POLITIQUE ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉS RUE ST. VINCENT, No. 25.

AGENTS POUR LA RUCHE LITTÉRAIRE.

BUREAU DE LA RUCHE.....	Montréal.
THOS.-ET. ROY.....	Québec.
CHARLES GIROUX.....	Nicolet.
G. F. J. COGUT, N. P.....	Berthier.
LOUIS G. DE LORIMIER.....	L'Assomption.
F. BANLIER LAPERLE, N. P.....	St. Valentin.
GUILLAUME ST. JACQUES.....	St. Hilaire et Belœil.
J. B. E. DORION.....	Avenirville, E. T.
L. G. LACASSE.....	St. Jean.
ZEPHIRIN ROUSSEAU, N. P.....	Grande Baie.
ISIDORE TRAVERSY.....	Bytown.
MECHIN ET CIE. LIBRAIRES, LEONARD STREET, III.	New-York.
LE MESCHACÉBÉ (Louisiane).....	St. J. B. de la N.-Orléans.
AGENT DE L'Avant-Coureur.....	Donaldsonville (Louisiane.)
Mlle. JACOB, rue de Chabrol 19, à Paris.....	France.
LS. CORTAMBERT.....	St. Louis, (Missouri.)
GUSTAVE DE VITRÉ, STRAND, à Londres.....	Angleterre.
VANDER HELF et Cie., Bruxelles.....	Belgique.
ÉDITEUR DU OLD COUNTRY MAN.....	Toronto.
A. A. DELAHOUSAYE.....	Franklin, (Louisiane.)
A. GILBERT.....	Boston, (Mass.)
H. ST. JORRE, N. P.....	Cacouma.
PÉQUEUR, Brown Street, 304.....	Philadelphie.

L'ILE DE SABLE.

EPISODE DE LA COLONISATION DU CANADA.

SECONDE PARTIE.

EN MER.

VI.

REVOLTE A BORD.

L'enfer, par soixante bouches, hurlait : " Mort, mort au marquis de la Roche!" et l'imminence de Dieu répondait de sa voix solennelle : " Mort, mort au marquis de la Roche!"

La nuit était toujours belle et radieuse comme une vierge en un jour de fête, et le *Castor* sillait allègrement, sans plus de souci de ces vociférations épouvantables que l'aigle des rugissements de l'orage.

Sur terre, une révolte a toujours en elle quelque chose qui inspire un effroi secret, mais sur mer, une révolte commande la terreur :—Sur terre on peut fuir la révolte, on peut l'arrêter, la comprimer par mille moyens divers; sur mer la fuite est impossible : l'abîme est sous vos pas, l'inconnu sur vos têtes, la mort autour de vous! il faut affronter la révolte, la braver, la pulvériser par la force qui l'a fait naître,—par la force de l'esprit, ou... se livrer à sa furie!

Oh! c'est un affreux cataclysme, allez, qu'une révolte à bord d'un navire!

Regardez!

Mille torches fulgurantes, rouges comme le soleil s'éteignant dans les noires colères d'une prochaine tempête, entrechoquent leurs flammes fumeuses sur le pont du *Castor* et répandent sur le vaisseau des teintes aussi lugubres que celles d'un immense incendie.

A la lueur de ce brasier apparaissent des figures étranges, des types sauvages, qu'on croirait vomis par le sombre empire dans un accès de fureur.

Et ces hommes brandissent d'une main une torche, de l'autre des avirons, des barres de bois ou de fer, des anneaux de chaîne, des instruments de toute espèce!

Au loin, on les prendrait pour une assemblée de démons s'appêtant à quelque danse infernale.

Ils surgissant tumultueusement des flancs du *Castor*, essaient autour du grand mât, et, se divisant en deux bandes, se jettent l'une, conduite par l'Allemand Wolf, vers l'avant qu'occupent les matelots, l'autre, conduite par le Marseillais Molin, vers l'arrière qu'occupent le marquis Guillaume de la Roche et sa suite.

Déjà le matelot de quart au gouvernail, intimidé par l'explosion de la révolte, abandonne son poste pour chercher un refuge dans les lunes; déjà la barque, laissée sans direction au souffle des vents, roule sur elle-même et menace de chavirer, lorsque Chedotel arrive sur le tillac.

Guillaume de la Roche, Jean de Ganay, plusieurs autres gentilshommes et Guyonne marchent sur sa trace.

—Mort au marquis ! mort au marquis ! glapit la voie perçante de Molin.

Et un sinistre écho répond :

—Mort au marquis ! mort au marquis !

—Par le Christ ! nous tombons à la bande, s'écrie Chedotel, remarquant que le *Castor* venait au vent et que la grande voile était à demi-fascillée.

Et aussitôt il courut à la barre et lui imprima un vigoureux mouvement : Peu à peu le navire se redressa et continua sa marche première.

Pendant ce temps, de la Roche apostrophait les rebelles :

—Retirez-vous, chiens ! ou je vous fais tous pendre haut et court à la grand' vergue pour servir de pâture aux goëlands !

Cette première sommation fut couverte par les mugissements de l'insurrection.

—Vous ne comprenez point ce langage, poursuit le marquis, eh bien ! vous comprendrez peut-être mieux celui-ci.

En prononçant ces mots, il fit feu d'un des pistolets qu'il tenait à la main.

—Par la barbe de mon respectable bourgmestre, je crois que j'ai reçu l'atout, dit Tronchard en étendant les bras et s'étalant la face contre le parquet.

Frappée de crainte, la foule des insurgés recula, mais pour revenir promptement, électrisée par le cri de son chef :

—Bagasse ! allez-vous pas battre en retraite maintenant comme des moutons galeux ! Vengeons notre ami Tronchard sur ce rufian de marquis et sa satanée compagnie.

—Oui, por Dios, reprit le Basque, vengeons-nous, vengeons-nous, compains !

Les clameurs retentissaient de plus en plus. Il semblait que le *Castor* eût été transformé en un pandemonium !

Poussé par la marée humaine qui montait toujours derrière lui, Molin se vit tout à coup transporté sur la dunette, à deux pieds de de la Roche.

Le Marseillais était muni d'un long coutelas dont la lame dardait de fauves étincelles à la lumière des flambeaux.

Occupé tout entier par l'attitude des rebelles, Guillaume n'avait point observé l'évolution de son ennemi.

Les yeux de Molin brillèrent comme des escarboucles, et il se rua sur le marquis. Mais avant qu'il eût pu perpétrer l'homicide qu'il projetait, un coup de hache énergiquement appliqué faisait sauter son bras que soulevait une intention meurtrière.

La douleur arracha un rauquement au bandit :

—Ah ! murmura-t-il en apercevant Guyonne, c'est toi qui m'a démanché, gringalet ; troun de l'air, tu as le poignet solide, mon jouvenceau... mais...

Il s'évanouit dans une mare de sang.

Une décharge de mousqueterie appela, en ce moment, ailleurs l'esprit des assaillants.

Cette décharge était partie de la proue où les matelots soutenaient un rude assaut contre Wolf et les siens.

Voici ce qui s'était passé :

Au premier signal de l'émute, l'homme du bossoir avait lancé un cri d'alarme. Tous les matelots alors, quittant leurs hamacs, avaient saisi les armes les plus à leur portée. Puis sur l'ordre du maître d'équipage, ils s'étaient formés en bataille, et avaient attendu en si-

lence que les rebelles eussent enfoncé la porte de leur cabane pour les accueillir par un feu croisé.

Pareille réception était bien capable de dérouter les gens incertains qui avaient espéré que les matelots, loin de s'opposer à leur entreprise, se joindraient à eux.

Cinq victimes que leur fit cette mousqueterie achevèrent de les consterner. Les uns se replièrent confusément sur la troupe commandée par Molin, d'autres coururent se réfugier dans l'entrepont, d'autres enfin, et le Wurtembergeois Wolf à leur tête, tentèrent de forcer le retranchement des matelots.

Le désordre était à son comble sur le pont du *Castor*; car, dans la mêlée, la plupart des torches avaient été éteintes et les ténèbres de la nuit commençaient à reconquérir leur prédominance sur la clarté factice qui, un instant, les avait vaincues.

Quelques bouts de corde goudronnée, oubliés par les héros de ce drame, agonisaient encore ça et là le long du bordage et disputaient leur faible rayonnement au retour de l'obscurité.

—Un falot! s'écria le marquis de la Roche.

Guyonne descendit à la cambuse et revint avec l'objet demandé.

Guillaume alluma une mèche, et, s'approchant d'un pierrier que Jean de Ganay venait de braquer contre les conjurés.

—A présent, dit-il, rentrez tous dans l'entrepont ou je mets le feu à cette pièce.

Son geste, son accent étaient irrésistibles. Douter qu'il fût prêt à accomplir sa détermination eut été folie. Les rebelles obéirent en silence, à l'exception de Wolf, Pepoli et cinq ou six autres.

Ceux-ci, au surplus, n'avaient plus entendu l'injonction, mais l'eussent-ils entendue, que, probablement, ils n'en auraient pas tenu compte. S'étant rués contre les matelots avant qu'ils n'eussent eu le loisir de recharger leurs armes, ils s'escrimaient avec eux d'estoc et de taille.

Pour toute arme, le géant allemand n'avait qu'une barre de cabestan, mais il s'en servait, comme d'une massue, avec tant d'adresse que chacun de ses coups équivalait à un passeport pour l'éternité.

De son côté le Sicilien faisait merveille avec un sabre d'abordage, ramassé durant la bagarre. Leurs autres compagnons les secondaient dignement, et la victoire aurait pu tourner en faveur des proscrits sans la lâcheté du plus grand nombre.

—A toi, brigand, der Teuffel! dit Wolf en levant sa redoutable barre sur le crâne du maître d'équipage.

—Et à toi, vilaine caboche carrée! dit tout-à-coup, en s'agenouillant dans le hamac où il s'était tenu caché, un mousse qui déchargea son pistolet au milieu du visage de l'Hercule.

—Der Teuffel!... essaya encore le colosse en tombant à la renverse.

Ce fut son dernier soupir. Avec lui expira la révolte.



VII.

EXÉCUTION.

Le lendemain, dans l'après-midi, le *Castor* présentait un triste spectacle.

Pourtant la journée était belle, le firmament pur et serein, le soleil vivifiant et chaud. La grandeur de Dieu se déployait dans toute sa magnificence autour du navire, mais le contraste de ces majestueuses beautés, même, ajoutait à la mélancolie de la scène que nous allons décrire.

Assis sur une estrade, revêtu de son costume de gouverneur général du Canada, et ayant à sa droite le pilote Chedotel, à sa gauche le vicomte Jean de Ganay, le marquis Guillaume de la Roche promène sur l'océan un regard attristé.

A ses pieds, enchaînés deux à deux, et entourés de marins, le mousquet chargé, se tiennent tous les proscrits, à l'exception du faux Yvon.

Au dessus de leurs têtes, accrochés aux vergues se balancent huit cadavres, parmi lesquels on remarque ceux du Flamand Tronchard et de l'Allemand Wolf.

Des oiseaux de proie planent sur le navire, en déchirant l'air de cris perçants et dans la traînée d'écume que le *Castor* laisse en creusant son sillon, on peut distinguer à de rares intervalles, un corps noirâtre, squameux, suivant la barque avec une persistance opiniâtre.

C'est un requin qui flaire la mort !

A deux heures, un roulement de tambour se fait entendre; dès lors, les conversations à mi-voix, les chuchottements cessent : tous les yeux se dirigent vers une écoutille placée sous les accastillages. D'abord, on voit sortir le Sicilien Pepoli, les poignets liés derrière le dos, puis le Marseillais Molin, porté par deux matelots, et définitivement le Basque, et un Bourguignon nommé François, dit *le buveur*.

Molin, malgré la perte de son bras droit, a toute sa connaissance. Ses traits contractés par la souffrance expriment toujours la fierté et un sourire sardonique joue au coin de ses lèvres décolorées.

Pepoli et François, dit *le buveur*, font assaut de quolibets.

— Corde pour corde, il me fallait toujours finir par une corde, dit le premier. Mais sur mon âme, je n'imaginai pas que j'aurais la chance de mourir dans les bras d'une vierge !

— De fait, appuie le second, voici du chanvre qui fait honneur au champ qui l'a produit.

— Et au tisserand qui l'a tissé.

— Vois donc un peu, Pepoli, comme ce brave Wolf tire la langue là-haut. Dirait-on pas qu'il attend la chute d'une breusse de bierre pour se désaltérer ?

— Ivrogne d'allemand, va !

— Et cet animal de Tronchard qui se fait éventer par les oiseaux du ciel.

— Plus que ça de raffinement.

— Le gros voluptueux !

Un deuxième roulement de tambour mit fin à ces ignobles plaisanteries.

De la Roche se leva et manda.

— No 31, 43, 50.

— Présent, répliquèrent tour à tour, Molin, Pepoli et François.

— Vous êtes condamnés tous trois à être pendus, reprit le marquis. Recommandez vos âmes à Dieu ! vous avez une demi-heure ! Que cet exemple serve de leçon à ceux qui tenteraient désormais de se révolter contre mon autorité.

A l'audition de cette sentence inexorable, un tressaillement de frayeur parcourut laoule des bannis. Seules, les victimes ne manifestèrent aucun émoi.

— Voilà ce que j'appelle de la précision, dit Pepoli.

— Et moi ce que j'appelle ne pas faire languir les gens, ajouta François.

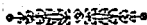
— Por Dios, il y a longtemps que j'avais envie de tailler une barette avec monsieur Satanás. Comme ça se rencontre !

— Saint Bacchus, mon divin patron, faites que le vin soit là-bas aussi généreux, qu'en notre Bourgogne, ajouta François.

— Trouvé l'air, pensait le Marcellais, jé mé doutais bien que jé né ferai jamais la bouille-abbesse dans cet maudite galère de Canada.

Un troisième roulement de tambour annonça que l'heure fatale avait sonné. Tous les exilés se mirent à genoux et deux minutes après un grincement de poulie, un groissement des oiseaux de proie épouvantés, quelques sons inarticulés tintaient le glas funèbre des trois criminels.

Pourtant la journée était belle, le firmament pur et serein, le soleil vivifiant et chaud et la grandeur de Dieu se déployait dans toute sa magnificence autour du navire !



VIII.

L'AMOUR D'UNE POISSONNIERE ET L'AMOUR D'UN PILOTE.

Revenons à quelques uns de nos principaux personnages que les incidents précédemment racontés nous ont forcé de laisser dans une sorte de pénombre.

Il vous souvient, sans doute, lecteur, que dans une tempête, Guyonne avait sauvé la vie au vicomte de Ganay ; il vous souvient également que, pendant la révolte, elle avait aussi sauvé la vie à Guillaume de la Roche. Ces deux traits vous ont prouvé qu'à l'héroïsme du cœur, la belle-fille de Perrin unissait l'héroïsme du courage et du sang-froid : trinité de vertus malheureusement trop peu commune chez les hommes.

Le vicomte et le marquis payèrent, l'un après l'autre, au prétendu Yvon la dette de leur reconnaissance : le premier en l'admettant parmi les serviteurs du château de poupe (ainsi on nommait, à cette époque, l'arrière d'un navire) ; le second en rendant hommage à sa bravoure devant tout l'équipage et en lui promettant de le ramener libre en France.

La jeune fille s'était donc acquise une position meilleure que celle qu'elle aurait jamais osé espérer, et elle pouvait considérer l'avenir sans grande appréhension. Mais la fortune fait bien souvent les choses à-demi. En nous donnant à pleines mains d'un côté, elle nous rogne, en gloutonne, notre part de bonheur de l'autre.

Deux passions se partageaient déjà les pensées de Guyonne : elle aimait le vicomte Jean de Ganay, elle haïssait le pilote Chedotel.

Ces deux passions avaient pris naissance en même temps dans son cœur, s'y étaient enracinées ensemble et avaient grandi en s'appuyant l'une sur l'autre.

Le jour de l'embarquement, Chedotel avait brutalisé la jeune fille, Jean de Ganay, l'avait prise sous sa protection : tel était le point de départ de ce double sentiment. Depuis le contraste l'avait cimenté et un événement que nous ne tarderons pas à faire connaître l'avait porté à son apogée.

D'abord, Guyonne se méprit sur la nature de son penchant pour l'écuyer. Elle crut que c'était le résultat d'une vive gratitude ; mais elle avait passé l'âge où l'on s'ignore soi-même ; si son âme était restée vierge de toute tendresse étrangère à la famille, une intelligence pénétrante lui avait enseigné à chercher et à trouver la cause de ce qu'elle éprouvait. Guyonne discerna donc promptement que l'amour seul lui faisait craindre et désirer la présence de Jean ; que l'amour seul empourrait ses joues lorsqu'il lui adressait la parole, et faisait trembler sa voix lorsqu'elle lui répondait.

Cette découverte la remplit d'épouvante.

Quel intervalle infranchissable la séparait, elle; pauvre fille d'un pécheur, d'un serf, de Populent vicomte de Ganay, fils d'un des plus puissants seigneurs de la Basse-Bourgogne ! comment combler cet abîme ! y songer, n'eut-ce pas été le comble de la démence ! D'ailleurs, Jean n'en aimait-il pas une autre, la belle Laure de Kerskočn, la châtelaine aux nombreux vassaux, la beauté sans rivale, la perle bretonne ? . . .

Vraiment, vraiment elle eut été bien impudemment esfrontée la jeune fille, bachelette ou damoiselle, qui eut élevé ses prétentions jusqu'à la main de l'écuyer de monseigneur de la Roche !

Hélas ! l'amour a beau raisonner : quand l'objet qui l'excite en est digne, plus il accumule de persuasions pour s'étouffer lui-même, plus il prend de vie et de consistance.

Moins il a de raison d'être et plus il est ; plus grandes seront les distances sociales creusées entre le mobile et le moteur et plus grande sera la force d'attraction du premier vers l'autre.

Guyonne demanda un remède à la prière ; la prière enflamma son imagination et exalta son amour. Mais le cours de cet amour fut changé. Elle résolut de se dévouer à la félicité du jeune homme. Cette détermination rétablit le calme dans son âme, sans toutefois y établir une paix éternelle. Pour but, elle s'imposa le sacrifice, pour horizon, elle entrevit la volupté de la douleur concentrée. Elle s'accoutuma même à l'idée de servir un jour la femme du vicomte, en qualité de domestique et d'élever leurs enfants. Certainement il fallait une piété robuste et un caractère solidement trempé pour se consacrer à un pareil martyre ; mais, nous l'avons déjà dit, Guyonne était le type de la volonté morale incarnée. Il y a de ces consciences sûres d'elles-mêmes qui défont le mal de jamais entamer la barrière qu'elles ont opposée à ses assauts.

Qu'on ne s'étonne pas, du reste, qu'en deux semaines l'amour de la poissonnière pour le vicomte eût pris d'aussi vastes proportions. En mer, où le cercle des impressions est restreint, tous les mouvements du cœur sont, à cause de cela même, bien plus violents, et la plus chétive circonstance acquiert sur nos facultés l'importance d'un véritable événement.

Le vicomte de Ganay ignorait tout ; et le sexe de son libérateur, et la flamme qu'il avait allumée dans son sein. Peut-être que si un autre amour ne l'eût pas embrasé, il se serait étonné de certains mouvements d'Yvon ; peut-être aurait-il remarqué que, parfois, quand il croyait ne pas être vu, il attachait sur lui ses grands yeux bruns humides de langueur ; mais l'image de Laure s'interposait toujours entre l'écuyer et le prétendu routier et jamais il ne lui vint à la pensée qu'un cœur de jeune fille aimante battait sous cet accoutrement masculin.

Néanmoins, l'ayant par hasard surprise, prosternée devant un crucifix et dans une attitude de dévotion qui attestait des sentiments religieux excessifs, il ne put s'empêcher de lui dire :

— Tu crois donc en Dieu ?

— En Dieu, monseigneur ! et qui refuserait d'y croire ?

— Trop d'ingrats, répondit l'écuyer. Mais quand l'on croit en Dieu, on craint de l'offenser.

— Aussi est-ce ma crainte la plus vive.

Jean de Ganay sourit, et ce sourire fit monter le pourpre aux joues de la jeune fille.

— Comment, reprit le vicomte, allies-tu la crainte de Dieu à tes relations avec des misérables perdus de vices et de débauches ?

A cette question, le visage de Guyonne passa du pourpre au cramoisi et des larmes brûlantes étincelèrent au coin de sa paupière.

—C'est d'autant plus étrange, poursuivit le gentilhomme, que tu appartiens à une famille honnête au milieu de laquelle tu n'aurais dû sucer que de bons principes.

On conçoit le coup que porta à la pauvre Guyonne cette accusation malheureusement justifiée par les apparences. Incapable de se contenir davantage, elle éclata en sanglots.

—Allons, ne pleure pas, enfant, dit le vicomte, interprétant maladroitement l'expression de cette affliction ; sache te repentir et Dieu te pardonnera, comme ceux que tu as offensés sur cette terre t'ont déjà pardonné.

Un pénible soupir fut toute la réponse de la pauvre fille.

L'inculpation qui pesait sur sa tête n'était cependant que le plus minime de ses chagrins ; elle avait croix plus lourde à porter : son aversion pour Chedotel et la passion insensée de ce dernier pour elle.

Cette passion était née le jour même du départ.

Il importe, pour l'intelligence de notre narration, de rapporter ici quelques événements antérieurs.

Jean de Ganay arraché à la mort par Guyonne, les vêtements du libérateur et du libéré se trouvaient trempés d'eau. L'écuyer ayant changé de costume, fit donner un autre uniforme au faux Yvon. Celui-ci s'empressa de se dépouiller de ses habits humides pour endosser ceux que lui avait apportés le valet du vicomte. Le troque opéré, Guyonne remonta sur le pont, afin d'étendre son sarreau pour qu'il séchât à la brise du soir. Une poche de ce sarreau contenait le billet de Jean de Ganay pour visiter son frère Yvon à la prison de St. Malo.

Par hasard, cette passe, qui portait simplement le nom de la sollicituse écrit à l'encre rouge et un cachet aux armes du vicomte de Ganay, par hasard, disons-nous, cette passe vint à tomber de la poche qui la recélaît sur une vergue de rechange, où elle resta toute la nuit.

Le lendemain matin Chedotel, en faisant laver le pont, aperçut l'objet, le ramassa, et laissa échapper un blasphème en voyant ce qu'il renfermait.

A ce moment, Guyonne revenait chercher son sarreau. Maître Chedotel fut frappé de sa bonne tournure et de sa beauté dont certaines apparences décelaient une nature féminine.

Rapprochant ses propres remarques du nom qu'il avait lu sur la passe, il conçut quelques soupçons. L'espionnage lui coûtait peu, il épia le proscrit déguisé et le soir même ses soupçons étaient justifiés. Il connaissait le sexe du numéro 49.

L'idée d'un sentiment généreux ne saurait pas plus germer dans certaines âmes, qu'un grain de blé dans du sable ; et Chedotel avait une de ces âmes-là.

Embarquée avec les routiers, Guyonne ne pouvait être, suivant lui, qu'une truande qui, fatiguée de courir les bouges de Nantes ou St. Malo, avait voulu transporter sa misérable existence et ses faveurs banales dans un autre hémisphère.

Le premier mouvement du pilote fut d'avertir Guillaume de la Roche, afin d'éviter par une incarcération immédiate de la donzelle les désordres que causerait sa présence, si elle venait à être divulguée. Puis une réflexion l'arrêta.

—Hum ! fit-il en hochant la tête, ce n'est pas un laidron, Dieu me pardonne ! Il y a des formes appétissantes, hum ! si nous nous réservions cette poulette....

Un sourire lubrique et un clapement de la langue contre le palais achevèrent la pensée de mons Chedotel.

Mais il ne tarda guères à s'apercevoir qu'il s'était étrangement abusé sur le compte de la jeune fille. A ses infâmes propositions, elle répondit avec une fermeté qui le stupéfia. La résistance transforma le caprice en passion, la passion en délire. Nous ne rapporterons ni ses promesses, ni ses menaces à Guyonne. On a vu dans un de nos derniers chapitres de quel crime Chedotel se serait rendu coupable pour assouvir sa brutalité si l'insurrection des condamnés n'avait fait échouer cet odieux attentat.

Il est aisé de concevoir la haine de Guyonne pour le pilote.

N'eût-elle pas aimé Jean de Canay de cet amour enthousiaste et pur que nous avons essayé de peindre, que la sensualité grossière de Chedotel l'eût révoltée.

Indifférent, cet homme brute, à face humaine, ne pouvait inspirer que le mépris : mais qu'il aimât ou qu'il détestât, il devait inspirer une haine, un dégoût invincibles.

Pauvre Guyonne ! elle s'en voulait souvent de l'aversion que lui causait ce monstre ; oui, une heure après la rébellion des bannis, la sainte jeune fille implorait Dieu en faveur du scélérat dont elle avait failli devenir victime !

Sa situation était affreuse, aimer et ne pas être connue, détester et être aimée !

Il y a des tortures morales plus cruelles mille fois que les tortures physiques !

Et songer que broyée entre les roues de ce double cylindre qui l'attiraient en sens inverse, elle ne pouvait ouvrir la bouche pour crier, grâce ou merci !

H. EMILE CHEVALIER.

(La suite au prochain numéro.)

A UNE AMÉRICAINE.

Plus penser que dire
Me convient souvent.

CHARLES D'ORLÉANS.

I.

Savez-vous assez le français, Madame,
Pour lire des vers simplement écrits
Où je causerai de vos yeux pleins d'âme
Sans chercher l'effet avec de grands cris ?

II.

Les brillants discours de l'Académie
Sont toujours fort longs—mais fort ennuyeux ;
Or je ne vois pas pourquoi, mon amie,
J'irais les singer pour louer vos yeux.

III.

Un discours endort. Je veux au contraire
Par un chant joyeux bien vous éveiller ;
Car si vous dormiez, moi, pour me distraire,
Je ne verrais plus vos beaux yeux briller.

IV.

Et, pour commencer, comment les peindrai-je ?—
 Ils jettent gaiement leur furtif rellet
 Comme un astre bleu tombé dans la neige,
 Comme un liseron nageant dans du lait.

V.

Les cils recourbés, dont le noir ombrage
 Voile leur azur, sont si longs vraiment,
 Que, jeudi dernier, pendant l'âpre orage,
 J'en sentis au cœur le chatouillement.

VI.

Selon les instants, ô grâce touchante !
 Vos yeux sont éteints ou bien embrasés.
 Quelle expression quand votre voix chante !
 Qu'ils sont éloquents quand vous vous taisez !

VII.

Ils sont radieux ; leur franchise entraîne.
 Mais j'avance un fait que je prouverai :—
 L'œil diamanté de l'Américaine
 Est d'autant plus faux qu'il semble plus vrai.

West-Hoboken, août 1854.

VAN HOVEN.



LE COLONEL DYCE-SOMBRE.

Un homme des plus singuliers, qui a rempli presque toutes les capitales de l'Europe de son désœuvrement, de ses bizarreries, et de ses infortunes, est mort récemment à Londres, en arrivant de Vienne. Indien de naissance, il avait apporté dans nos pays les préjugés du sien, et n'avait su emprunter à notre civilisation, trop forte, non pour son imagination, mais pour son intelligence, que ce qui étourdit et enivre. Il est mort à 45 ans, pour avoir été le type le plus tristement complet du sensualisme : nous voulons parler de David Ochterlony Dyce, plus connu sous la désignation de *colonel Dyce-Sombre*.

Il appartenait par un certain côté à cette Zébulnissa, si fameuse dans l'Inde sous le nom de *Beyghum Sombre*, princesse de Serdanah. C'est cette même Beyghum, dont les généraux Allard et Ventura, à leur retour de Lahore ont répandu la renommée en France, qui se fit catholique sous l'instigation de prêtres italiens, éleva dans ses possessions une église qui lui coûta des sommes considérables, correspondit avec le roi Louis-Philippe, auquel elle envoya son portrait, et mourut le 27 janvier 1836, âgée de près de quatre-vingt-dix ans.

Durant la seconde moitié du dernier siècle, un certain Walter Reynard, autrichien d'origine, était au service du Radjah de Gwalier, du temps du célèbre général en chef Peiron, qui, depuis, fut beau-père de deux comtes de Montesquiou. Ce Reynard, qui transforma son nom en celui de Sombre, et fut appelé le général Sombre, s'était rendu indépendant par les armes dans la province de Serdanah, relevant du Gwalier. A cette époque, le roi de

Delhi lui donna une belle bayadère dont il fit sa favorite. Cette bayadère n'était autre que cette même Zébulnissa, qui, jeune et belle encore, après la mort du général, hérita de son nom, de ses biens et de son pouvoir. Reine improvisée, elle déclara aux Anglais qui menaçaient d'envahir le pays, qu'elle se défendrait énergiquement. " Battue,—leur dit-elle—je ne suis qu'une femme, et votre victoire sera sans gloire. Victorieuse, je fais honte au nom anglais ! ”

Cette réponse plut. On convint par traité que la Beyghum régnerait sa vie durant, sans être troublée, mais qu'après sa mort, sa souveraineté passerait à l'Angleterre, et que tous ses biens, meubles et immeubles personnels, reviendraient aux héritiers qu'elle désignerait.

Alors le négociateur anglais du traité, le général-major sir David Ochterlony, lui donna, pour administrer ses biens, un sergent de l'armée anglaise nommé Dyce, homme intelligent et actif, qui sut bientôt s'emparer de la Beyghum, et devint d'une part son factotum, et de l'autre, son lieutenant. Parmi ses esclaves bronzées, elle avait une favorite baptisée sous le nom de Juliana ; elle l'adopta, la dota, la maria au sergent quasi-couronné, et s'engagea à léguer ses biens aux enfants qui naîtraient de ce mariage. Dyce eut deux filles et un fils. Ce dernier est le Dyce-Sombre qui vient de mourir.

Il tenait un de ses noms de la reconnaissance de la Beyghum pour le général anglais négociateur du traité, et, par courtoisie, on lui accorda le titre de colonel, à cause d'un brevet de ce grade, jadis octroyé par le roi Louis XV, à Reynard-Sombre, dans un voyage que cet aventurier avait fait à Versailles, vers 1772.

A la mort de la Beyghum, les deux sœurs de Dyce étaient mariées, l'une à un ancien capitaine de la compagnie des Indes, nommé John Rose Troup ; l'autre à un Milanais distingué, M. Pierre Solaroli, l'un des fondateurs de la banque d'Agra, devenu général et baron sous le roi de Sardaigne, Charles-Albert, et celui-là même qui, après s'être fait remarquer par ses talents et son courage, dans la dernière guerre, où la fortune trahit son roi, fut chargé d'aller en Portugal recueillir les restes de cet infortuné prince. Le mariage de M. Solaroli avec cette indienne mérite une digression. Cet Italien, arrivé pauvre dans l'Inde, comptait sur ses talents pour y faire fortune. C'était vers 1822. Un médecin italien, établi à Calcutta, et membre de la Société asiatique, l'accueillit avec bienveillance et l'encouragea. Un autre Italien, du nom de Reghellini, espèce d'homme d'affaire, encore aujourd'hui à Venise, et pensionnaire de la Compagnie des Indes, était au service de la Beyghum. Riche, il avait deux filles à marier, et ne voulait pour gendres que des Européens. Ayant écrit à son compatriote, le docteur de Calcutta, de lui chercher des maris pour ses filles, le docteur ayant sous la main Solaroli, l'expédia. Bien de sa personne, intelligent, actif, le Milanais devait plaire. Mais à son arrivée à Serdanah, les choses tournèrent tout différemment. Le soleil d'Italie et la vie de l'Inde avaient bruni le teint du voyageur, et la femme de Reghellini—une négresse—ne trouvant pas le prétendant assez blanc pour sa géniture... Solaroli fut congédié sans façon. Forcé lui fut, faute d'argent, de revenir à pied jusqu'à Merutt. L'officier qui commandait la station anglaise, indigné du procédé de Reghellini, déplaçant ainsi un galant homme, et l'écouduisant sous un pareil prétexte, et sans indemnité, proposa à Solaroli de le conduire à la Beyghum, et de lui demander justice. Ils y allèrent. La Beyghum condamna Reghellini à une forte amende que celui-ci trouva moyen de ne pas payer. Mais le bon air du Milanais p'ut à la Reine, qui le prit à son service, et lui donna le commandement de cent hommes de sa garde à cheval. Puis un jour, elle lui demanda pourquoi il ne se mariait pas.—Donnez-moi une de vos filles !—répondit hardiment l'Italien. La Beyghum se fâcha... puis finit par s'apaiser, et finale-

ment maria à M. Solaroli une des sœurs de Dyce-Sombre. Tout ce monde vit. Revenons à Dyce lui-même.

Chacune de ses deux sœurs avait reçu en mariage une dot de 250,000 fr. en argent et autant en bijoux. Pour lui, il eut pu se voir à la tête d'une fortune bien autrement considérable. Dix-huit à vingt millions ! Mais ce Pactole eut ses tempêtes, ses tarissements. Et, d'abord, le roi de Delhi avait fait présent à la Beyghum d'un *djaghîr*, à titre de feudataire, territoire d'environ 250,000 fr. de revenus. Or, les Anglais s'en emparèrent, et ce fut en vain que le colonel Sombre ne cessa de le réclamer comme appartenant aux acquets personnels de son aïeule adoptive. Beaucoup d'autres filons de la grande fortune de la bayadère devenue reine, furent ainsi perdus pour Dyce qui, dans son dépit, écrivit à la reine Victoria : "Faites-moi rendre ma fortune, et je vous fais mon héritière !"

Cependant, le colonel, auquel il ne restait plus que dix à douze pauvres millions de notre monnaie, arriva en Europe pour la première fois en 1838. Il devint sur champ le point de mire des routés, des joueurs et des beautés sans dot. On raconte qu'à Londres une jeune personne d'un grand nom, l'épian un soir, dans un salon, le bloqua dans une embrasure et, avec un accent attendri de pupille des Espagnes qui ne se possède plus, se jeta à son cou basané en lui disant : Dyce... je vous aime !—Le colonel délia doucement de cette brusque étreinte ces bras si blancs, et répondit avec une rigoureuse politesse ; *I will think of it !*—J'y songerai !

Un homme aussi merveilleusement maître de lui à ses heures, devait nécessairement devenir fort méfiant au milieu du cercle des gens avisés, dont le flot s'efforçait de l'entraîner. Il joua peu, pour ne point perdre, et comme, en dépit de son éducation à Merutt, chez un révérend, M. Fischer, chapelain de la Compagnie des Indes, il ne rencontrait pas dans son esprit, d'ailleurs fin et sagace, la ressource de goûts cultivés, il fit naufrage contre d'autres écueils. Plein de réserves et de bonnes manières dans le grand monde, il s'indemnisait de ses contraintes en ramassant, en vrai Nabab, la lie des ventanges de la jeunesse. Il devint, sans en faire vanité, un héros de table et de boudoir, et ses succès eurent quelque chose des exagérations de l'antique mythologie. Vrai garde-manger, ce qu'il engloutissait était idéal ! Les théâtres lui prêtaient leurs stalles pour digérer, et il s'éveillait au dernier coup d'archet, frais et dispos, comme l'Hercule de la fable pour ses travaux.

Il fut introduit à Paris par des lettres des généraux Ventura et Allard, anciens amis de la Beyghum. Le roi Louis Philippe l'accueillit avec bienveillance, et le corps diplomatique le vit à ses fêtes. Il y avait à peine deux ans qu'il était chez nous, lorsque des tribulations causées par les parties disputées de sa fortune, le rappelèrent dans l'Inde. A son retour en Europe, il rencontra dans la société anglaise une jeune et belle personne, miss Marie-Anne Jervis, fille de l'honorable Edward Jervis-Jervis, lord vicomte Saint-Vincent, et petite fille de l'amiral de ce nom. Il demanda sa main. Mais il faut rappeler que, pour les Orientaux, le premier point de l'honneur repose dans l'exactitude des mœurs de leurs femmes. Or, la promiscuité de notre société européenne, où cependant l'élégance, la dissipation n'excluent nullement l'honnêteté, contrarie leurs préjugés, et l'Indien Dyce, habitué dans ses contrées demi-sauvages, à ne voir de liberté qu'aux femmes qui exercent la profession de bayadères, frémissait d'une jalousie anticipée. Le mariage allait se conclure... il prit peur et s'enfuit à Vienne, d'où, pourtant, une lettre de sa fiancée sut le faire revenir. Enfin, en septembre 1840, il était marié, et lady Dyce eut bientôt à lutter contre les jalousies insensées de ce nouvel Othello. Musicienne consommée, cantatrice agréable, ayant toutes les séductions qu'offre la causerie des esprits cul-

tivés, la jeune Anglaise était fort recherchée. Mais Dyce se méprenait sur le sens de cette recherche, et n'y voyait absolument que des assauts galants. Tout sourire lui semblait une déclaration, toute invitation mondaine un rendez-vous! On ne cessait d'étouffer les querelles qu'il faisait naître, de faire avorter les cartels qu'il décochait autour de lady. Cette vie furieuse, insensée, devint un enfer pour lui, pour les siens.

Aussi Lady Dyce s'attendait-elle à tout moment à être enlevée dans l'Inde, pour y subir la vie verrouillée des sultanes. Pourtant Dyce-Sombre, dans ses rares moments de calme conjugal, comprimait l'extravagance des préjugés qu'il apportait dans nos mœurs et cherchait à se maîtriser. Voulant occuper son esprit en dehors de son toit, il acheta un bourg poarri et se fit élire membre du Parlement. Mais dès lors commencèrent à circuler sur son compte des bruits tendants à rejeter sur un dérangement cérébral, les bizarreries qui occupaient Londres et Paris. Un jour d'avril 1843, comme il faisait une promenade à Regent's Park, on l'attira à Hanover-Loge, et là on l'enferme brusquement, sans autre forme de procès. On sait qu'en Angleterre, terre classique de la liberté, dit-on, il suffit de la déclaration de deux médecins attestant qu'il est possible qu'une personne soit atteinte de dérangement d'esprit, pour qu'à réquisition intéressée, on la séquestre. Les mois s'écoulaient, le patient s'épuise en réclamations, et un beau jour on assemble une commission médico-légale, qui examine notre homme, exalté, affolé souvent par la colère, l'indignation, les traitements débilitants, et, l'interdiction prononcée, civilement mort, il va languir de sa vie physique dans les dangereuses solitudes d'une maison de santé! Tel fut le cas du colonel Dyce-Sombre.

Après six mois de réclusion préventive, le médecin de la reine, sir James Clark, assisté d'un autre membre de la faculté, ratifia la présomption de folie, et le condamna à subir un traitement. Dyce, qui n'avait sans doute d'autre maladie que d'être Indien un peu absolu, transplanté au milieu de nos hypocrisies, fut promené pendant plusieurs mois sur les grandes routes d'Angleterre sous la garde d'un médecin commis à sa santé, franc de port. Il fut ainsi gardé à vue pendant huit mois, mené en laisse, et privé, bien entendu, de tout usage de ses revenus. On conçoit qu'un pareil traitement lui inspira le plus ardent désir de la fuite. Sans cesse préoccupé d'en rechercher l'occasion, il la trouva une nuit à Liverpool, dans l'hôtel d'Adelphi, en passant légèrement sur le corps de son gardien, couché, nouveau Roustan, en travers de sa porte. Il gagna une fenêtre et sauta dans la rue, au risque de se rompre le cou; mais le gardien s'est éveillé, il regarde, constate l'évasion, crie, donne l'alarme; on fait aux watchmen le signal d'accourir. Soudain, on aperçoit un homme peu vêtu et pendu au balcon d'une fenêtre... C'est lui! c'est le colonel, c'est le fou! on l'arrête et le met sous clé; mais pendant tout ce brouhaha, Dyce, courant à travers champ, gagnait un chemin de fer. Au jour, il se trouva que l'homme arrêté était un galant—le colonel Sombre était à Londres!

Mais Dyce n'eut garde de s'y arrêter. A peine arrivé, il court au paquebot de Southampton, qu'il manque de quelques minutes. Le chemin de fer voisin l'emporte pour la même destination, il débarque en France, au Havre; le lendemain il est à Paris. L'ambassadeur d'Angleterre est bientôt prévenu de son évasion; la police lui révèle sa présence dans notre capitale. Dyce est soudain entouré d'escortes forcées qui surveillent ses pas, ses actes; Londres expédie divers drôles qui multiplient autour de lui les yeux d'une incessante inquisition. Son extradition avait été sur le champ demandée, mais les traités ne mentionnant que les malfaiteurs, Dyce-Sombre se trouve, comme étranger, sous la protection de la France. Informé des faits, le ministre des affaires étrangères, M. Guizot, ressent pour le

pauvre Indien une sorte de sympathie, et le préfet de police, M. Delessert, lui donne une garde de sûreté qui contrecarre les machinations des agents anglais, qui finissent par désespérer de leur proie, et se rembarquer.

Toutefois, l'autorité française désirant savoir formellement à quoi s'en tenir sur l'état mental de son hôte, assemble, à l'hôtel de la préfecture de police, une commission de médecins et d'officiers publics. Dans cette commission, figurait l'habile docteur Béhier, médecin du roi, et sir R. C. Chermiside, médecin de l'ambassadeur d'Angleterre. Le colonel Dyce est appelé, et pendant trois heures on lui fait subir un interrogatoire pour ainsi dire encyclopédique. Tout ce qui avait servi de base à l'accusation de folie est passé en revue, et à tout le patient répond avec netteté, avec précision, avec une raison calme, et même avec une certaine gaieté qui lui gagne les esprits; cette longue épreuve terminée, il semble de la dernière évidence que le colonel jouit de la plénitude de sa raison, et qu'il n'est tout au plus qu'un étranger un peu bizarre, fait à d'autres mœurs que les nôtres, imbu de ses préjugés et victime de notre civilisation.

Dès lors, sa vie se libère. Il assiste à tous les bals de la cour et du grand monde. Il ouvre lui-même maison et donne des dîners, des fêtes, à tout ce que Paris offre de personnes distinguées. Il a soin de voir surtout beaucoup d'Anglais. En tout, partout, sa tenue, sa conduite est pleine de réserve et de bon sens. Alors, il tire de ses principaux invités des *affidavit* qu'il envoie en Angleterre, et qu'il oppose aux contre-démarches judiciaires qui, pourtant, devaient réussir à le faire déclarer formellement fou par le lord chancelier.

En 1844, il passa de Paris à Saint-Pétersbourg. Là il se fit, de lui-même, examiner par les sommités de la science. Le résultat fut le même qu'à Paris, sa santé d'esprit fut établie. Il réussit alors à se faire délivrer un sauf conduit pour se rendre à Londres, et faire réviser l'information. Mais quoi qu'il pût faire, le premier jugement fut confirmé et il se vit obligé de s'évader de nouveau, pour échapper à la réclusion. Il reparut un moment à Paris. Si l'on ajoute aux légitimes colères qu'il dut ressentir, à tant de blessures d'amour-propre, à ces révoltes de liberté méconnue, la vie ardente, sensuelle, quelque peu sauvage, dans laquelle il en arriva forcément à noyer ses chagrins, on concevra que, fou ou non, il n'était pas difficile, soit de le devenir, soit de se conduire parfois, souvent même, de façon à justifier les accusations de ses persécuteurs!

Depuis cette époque, toutes les capitales de l'Europe ont vu le colonel Sombre, secouant à sa manière le poids de ses tristesses. A Paris, il épuise la science de Brillat-Savarin et tous les éblouissements d'une vie de sensualisme. A Rome, il s'agenouille aux pieds du Pape, et il fait sculpter à grands frais pour la Beyghum un tombeau, qui va figurer dans la somptueuse église que la dévotion de la princesse a élevée à Serdanah. A Naples, il rêve sur le Vésuve le sort qu'Empédocle a trouvé dans l'Étna. A Baden-Baden où le suivent ses anciennes visions jalouses, il insulte le général Ventura, son ami, presque son patron, et le provoque en duel, l'accusant d'avoir eu, à Londres, des desseins sur Lady Dyce, que le général n'a guère fait qu'entrevoir dans la société de sa propre fille et de la comtesse Mariani, sa parente. Cette vie, ces excès, ces tourments finissent par altérer sa santé, et enfin sa raison peut-être, et à Vienne, il ne porte plus que " les derniers restes d'une voix qui faiblit, d'une ardeur qui s'éteint."

Là, on le jugea presque idiot, plus encore que fou. Pour ceux qui l'ont bien connu, le pauvre colonel Dyce, par une sorte de prédestination, nommé *Sombre*, ne fut point ce que les tribunaux anglais ont déclaré. Ce fut tout simplement un Indien dépaycé, qui avait eu

le tort de se jeter, avec ses préjugés d'ancienne caste, et ses habitudes déjà invétérées, dans le guépier de nos mœurs avides, hypocrites, égoïstes. Il avait sur la puissance maritime, par exemple, des idées que ce côté de nos mœurs adoucies, ou plus philosophiques, repoussent. " Un Méridien décide de la vérité " a dit Pascal. Le caprice des mœurs a fini par étouffer, par annuler chez nous les lois naturelles. Dans son pays, Dyce eût été un nabab que rien d'insensé n'eût différencié des autres ; facile en morale, et traitant les bayadères en marchandises, c'est-à-dire les mettant sous dé, de crainte des voleurs ou des fraudeurs. Le colonel Sombre ne fut pas plus fou que ce Manakjee-Corsetjee, qui vint de l'Inde en France, et qui assistait à l'opéra, en robe lamée d'or, et en se mouchant dans ses doigts.—Il ne fut pas plus fou que le Baboo Dwarkanauth-Tagore qui, après avoir visité l'Europe, prenait notre civilisation par les extrêmes, et ne trouva pas de plus utile institution à fonder dans les Indes, à son retour, qu'une institution pour les jeunes aveugles. Celui-là, ayant raffolé du talent de Mme. Stoltz, se mit à soixante ans, à prendre des leçons de solfège, prenant pour ses études de musique deux maîtres, et trois maîtresses....

Dans les dernières années de sa vie, ébranlé, intimidé par les persécutions subies en Angleterre, depuis son mariage, Dyce avait une incessante frayeur des poisons. Dans sa première jeunesse, il avait vu la Beyghum en administrer à des esclaves, et les victimes tomber foudroyées devant lui.—" Je te traiterai de même, si tu n'es pas sage ! "—lui disait l'étrange femme. Des personnes qui se sont souvent assises à sa table, racontent qu'il ne touchait aux mets qu'après y avoir vu goûter ses hôtes. Dans ses dernières années, nous l'avons dit, l'abus qu'il avait fait des voluptés lui avait donné une anticipation de vieillesse. Il est mort, ne faisant, pour ainsi dire, plus qu'assister à la vie des autres....

Il a fait son testament à Boulogne-sur-Mer. Entr'autres legs, il a donné mille livres sterling à chacun des directeurs de la Compagnie des Indes ; deux mille au président de cette compagnie, et autant au capitaine Troup, son beau-frère. Par animosité contre son autre beau-frère, M. Solaroli, il l'a deshérité. Que reviendra-t-il à lady Dyce de cette immense et étrange fortune ? Les tribunaux vont être appelés à en décider. Si Dyce-Sombre fut décédé *intestat*, sa veuve avait droit à la moitié des biens. C'est dans les intérêts de cette dame, qu'un grand et curieux procès va s'engager à Londres. Il est bon de constater que lorsque le colonel eut été déclaré fou par la commission qui l'examina, après sa réclusion à Hanover-Lodge, dans Regents-Park, le lord-chancelier préleva pour lady Dyce, sur le séquestre des biens de son mari, une somme de quatre mille livres sterling de provision annuelle. Ce revenu pourra être plus que quadruplé. En attendant, elle continue d'habiter à Clarendon-hotel, comme lorsque son mari était près d'elle, le colonel Sombre n'ayant, par bizarrerie, jamais voulu avoir de maison. N.

APPENDICE.

La Beyghum était aussi appelée *Simrou*, altération du mot *sombre* dans une bouche indienne. Ce surnom lui venait de la blancheur de son teint, qualité rare dans l'Indoustan,—*Sim*, argent, *rou*, visage, ou visage blanc comme l'argent, ainsi que chez nous on dirait blanc comme la neige.

Nous avons dit que la reine de Serdanah avait envoyé son portrait au roi Louis-Philippe, par le général Allard. Un document curieux, tout à fait inédit, est la lettre que le roi des Français répondit à cette " Altesse " pour la remercier, et s'assurer de ses sympathies. Cet échantillon de style diplomatique français, à l'usage de l'Orient et des Indes mérite d'être connu. Le voici :

“ Louis-Philippe, Empereur des Français, à très-illustre, très-excellente et très-magnifique Simrou Beyghum, princesse de Serdanah, salut !

“ Très-illustre, très-excellente et très-magnifique princesse.

“ La lettre que nous a remise de votre part, avec votre portrait, notre bien-aimé le brave général Allard, commandant de notre ordre impérial de la Légion d'honneur, nous a causé une vive et inexprimable satisfaction. Il est doux à notre cœur d'avoir reçu un gage si précieux de l'amitié d'une princesse, dont la renommée raconte depuis si longtemps les hautes vertus. Grâces soient rendues à Dieu qui vous aime ! Il vous a conduite comme par la main dans les voies de la vérité, il vous conserve tout le feu de l'esprit, toute la sève de la jeunesse, pour vous donner longtemps en édification à l'Indoustan, et prolonger le bonheur de la nation qui repose sous votre sagesse. Les distances ne peuvent rien à votre bienfaisance ! En Asie, en Europe, partout elle va chercher les occasions de se répandre. Pour elle, la communauté de religion est la communauté de patrie, et plusieurs de mes sujets bien-aimés ont éprouvé tout ce que la foi a mis de générosité dans votre âme. Nous chargeons particulièrement le général Allard de vous féliciter, très-illustre et très-sage princesse, la colonne des Reines, quand il retournera dans nos contrées chéries du ciel. Croyez à ce que sa bouche sincère vous dira de notre part : Il connaît toute notre estime, toute notre amitié pour vous ; il saura les exprimer dignement. Votre portrait a trouvé dans notre palais, sous les yeux de notre famille animée pour vous des mêmes sentiments, une place distinguée qu'il conservera toujours, comme toujours aussi subsistera pour votre personne la tendre affection que nous professons pour elle, et dont nous aimerons à lui renouveler le sincère témoignage, ainsi qu'à tous les siens. Sur ce, très-illustre, très-excellente, et très-magnifique princesse, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

“ Ecrit en notre palais des Tuileries, le 27^e jour du mois d'octobre de l'an de grâce 1833.

“ Votre ami,

“ LOUIS-PHILIPPE.”

Que sera devenu ce bizarre portrait de la Beyghum sombre, au milieu du saccage de ce palais où il devait *conserver toujours sa place distinguée* ? Peut-être quelques mareland de bric-à-brac l'offre-t-il aux passants pour cent sous, comme fut retrouvé ce précieux portrait de la princesse de Lamballe, qu'une revendeuse à la toilette vint offrir à bon prix à une comédienne, sous prétexte qu'il lui ressemblait !

L'AVARICE ET L'AMBITION.

L'avarice juge comme l'ambition, avec cette différence que l'une est agitée par l'espérance et l'autre par la crainte. L'ambitieux espère de proche en proche parvenir à tout ; l'avare craint de tout perdre : ni l'un ni l'autre ne savent jouir.

LETTRÉS PARISIENNES.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Chaque année, à pareille époque, tous ceux qui possèdent des terres, une métairie, voire même la moindre parcelle de bien au soleil sur les buttes Saint-Chaumont ou dans le village de Bagnolet, s'empressent de quitter Paris pour cultiver des melons. Mais 1854 ne veut pas qu'on délaisse, cette fois, ses quartiers d'hiver. En juillet, le foyer achève de consumer la bûche de Noël; ceux qui partent pour la campagne sont de retour le lendemain, et vingt-quatre heures leur suffisent pour rassembler un vocabulaire d'imprécations contre la boue qui foisonne dans les jardins et les parterres.—Avouons-le franchement, la nature doit avoir éprouvé une secousse intérieure, car il n'est pas vraisemblable que d'elle-même elle pût se moquer ainsi du genre humain! Le vieux dicton populaire a raison cette année: "Quand il pleut le jour de la Saint-Médard, quarante jours de pluie s'en suivent." Pauvre nature, pauvres hommes!—On a bien fait d'inventer les rislards.—Partout il n'est qu'un cri de désespoir: on ne fera pas de vin, on n'aura pas de pain! Courage donc, que diable! il ne faut qu'un instant, et la chaleur se mettant en route marchera un train d'enfer... que la Providence exauce mon souhait!—L'autre jour, j'étais absorbé dans la contemplation des nuages, atmosphère de saison, et je me suis surpris émettant cette réflexion enfantine: depuis six mois et plus qu'il en passe, il finira peut-être par n'en plus passer...—Un rire sardonique m'interrompit; Hippolyte, un de mes bons amis, était derrière mon fauteuil; je fus frappé de son air mélancolique.

—Viens-tu à l'enterrement, me dit-il.

—De qui donc?

—Ce pauvre P., de Dijon, il est mort hier.

L'avant-veille, j'avais aperçu P., insoucieux, au bras d'un intime, et soutenant que la mort était une chimère à vingt ans... Il en avait vingt deux!

Je suivis Hippolyte, toute la jeunesse étudiante assistait au convoi, tous les visages étaient pensifs, et le soir, plus d'un découragement s'est fait sentir en ouvrant un livre de droit ou de médecine.

Est-on sûr d'achever la page commencée!—Suis-je certain moi-même de terminer ma lettre!...—En ce cas, vous n'aurez pas de peine à trouver meilleur que moi pour vous intéresser, amis lecteurs.

Comme je n'ai pas besoin de transition préparée pour passer à l'article *nécrologie*; je poursuis les annales de la mort.

En examinant les réparations du Pont-Neuf, un poète sentit l'ombre de Tabarin effleurer son visage. Ce fut un trait de lumière, le poète mit Tabarin au théâtre. Georges Bousquet fit la musique du poème, et tout Paris vint payer son tribut de rires au héros du Pont-Neuf. Il est vrai que Bousquet l'avait brodé de ces mélodies charmantes qui bercent languoureusement, de ces airs populaires qui se chantent partout quand on les a entendus une fois. Bousquet avait 34 ans, Tabarin fit sa réputation; Tabarin est triste aujourd'hui, il a jeté des fleurs sur la tombe de son père.

M. Jules Seveste assistait aux funérailles de celui que nous venons de nommer; directeur du théâtre lyrique, c'est lui qui avait mis en scène le *Roi des Tréteaux*. En revenant du cimetière, il dit aux assistants:

« Messieurs, j'ai dans mon cabinet une belle œuvre en trois actes de celui que nous pleurons ; je ne puis mieux honorer sa mémoire et son talent qu'en mettant cette œuvre en répétition à la réouverture de mon théâtre, le 1er septembre. »

Vendredi, 30 juin, à dix heures du soir, Jules Seveste tombait frappé d'une apoplexie foudroyante, comme son frère, il y a un an.

Croyez-vous que mon répertoire soit épuisé ? Allons donc, les morts vont vite, selon la ballade de Lénore. . . .

On a fait au baron de Mecklembourg, un des rois de l'industrie, un service digne de son rang ; il semblait aux uns voir une copie du dernier jour de Laflitte.

Et Rebecca, la sœur de Rachel ! . . . Vous imaginez-vous donc que son gracieux sourire lui eût fait obtenir sa grâce de ce hideux squelette qui tient une faux pour sceptre ! . . . — Pas du tout ; et la presse parisienne a suivi le corbillard, et Samson, de la Comédie-Française, a prononcé le discours funèbre, et *pater Janinus*, Jules Janin lui-même, se serait fait applaudir dans quelques paroles bien senties, si le respect inspiré par la fosse béante, et la tristesse du moment n'eussent retenu les braves.

Parlons d'autre chose. Hein ! quelle est votre opinion, amis lecteurs ? — Elle est la mienne, tant mieux.

Le 19 juin, on a vendu à la galerie Lebrun, rue du Sentier, la fameuse collection de tableaux de madame de Clavagnac. Le nombre des chefs-d'œuvre était immense, et ce qu'on a remarqué surtout, c'est le carton de Jules Romain. (Vous voyez que le nom de Jules est très commun.) L'histoire de ces cartons est intéressante pour les arts ; mais je ne vous la conterai pas, en voici la raison : — Amédée Achard l'a écrite avec infiniment d'esprit dans l'*Assemblée Nationale*, il me faudrait copier pour bien dire, j'aime mieux vous renvoyer au feuilleton de l'*Assemblée* du 24 juin.

Nouvelles diverses. — Le géant de Westham (Angleterre), qui a plus de sept pieds six pouces, est atteint d'une maladie dont il ne pourra se rétablir.

Un farceur de ma connaissance a soutenu que la maladie était mortelle.

— Mademoiselle C . . . , d'un théâtre quelconque, est fâchée avec sa couturière, sous prétexte qu'avec la dernière robe qu'elle lui a faite, elle paraissait plus maigre qu'avec certaines autres. — Chacun prêche pour son *saint*.

— Un homme de science, M. Alexis Perrey, a publié un livre intitulé : *De l'influence de la lune sur l'homme*. — On prétend que l'idée de cet opuscule lui a été inspirée par la vue d'un homme en gognette qui chantait : *As-tu vu la lune, mon gas ?*

— Bathazar, ouvrier zingueur, s'est noyé dimanche sous le pont d'Iéna, au moment où un sapeur pompier le traversait. Un gamin de Paris s'est écrié que c'est parce qu'il ne pouvait tenir sous le *pont-pied*.

Puissiez-vous oublier, en terminant ma lettre, la fâcheuse impression que le commencement vous a donnée !

TURPIN DE SANSAY.



PENSÉE.

Il y a trois choses que les femmes détestent et aiment à la folie : un mari, un enfant, une femme de chambre.

LA ROSIÈRE. (*)

Par *Mme. Cushman.*

(SUITE ET FIN.)

—Étranger, lui dit-il, d'une voix tremblante de colère, il me semble que pour un inconnu vous poussez un peu trop loin vos galanteries auprès de la belle reine de notre fête.

—C'est en honorant les invités qu'on rend hommage à l'hôte, reprit Eugène gaiement ; et vous êtes encore assez jeune, seigneur baron, pour savoir que le chevalier le plus galant est celui qui ne regarde ni aux temps, ni aux lieux, ni aux circonstances, lorsqu'il s'agit de déposer son hommage sur l'autel de la beauté.

—Mais, vous, jeune homme, vous feriez bien de peser tout cela, répartit Adrien avec fureur, de crainte que votre audace ne vous fit récolter des fruits amers. Les aventuriers sont en grand nombre dans des temps aussi remplis de troubles, et, quoique pour ce soir, nos salles soient ouvertes à tout le monde, nous ne permettons à aucune personne, sur qui pourrait planer le plus léger soupçon, de traiter avec familiarité ce que nous regardons comme sacré.

Eugène hésita légèrement ; mais avant qu'il eût pu formuler une réponse, le roi qui avait entendu le court dialogue entre les deux frères, s'avança soudainement.

—Baron de la Roque, dit-il, je vous engage mon honneur que si quelques-uns parmi nous portent des déguisements, ils n'ont été pris ni pour cacher la bassesse de leur origine ou de leur état, ni pour tout autre motif indigne. De plus, je vous promets qu'avant notre départ du château, tout mystère, s'il en existe, sera expliqué ; et ceux d'entre nous qui ont pu se cacher se montreront au grand jour, et révéleront, à votre satisfaction, leur véritable nom et qualité.

L'accent du roi était si profond qu'Adrien comprit que ses paroles avaient un sens mystérieux, et son âme coupable pressentit quelque affreux malheur.

Il pâlit, un nuage assombrit son front ; cependant il s'efforça de composer sa voix, en répliquant :

—J'ai le droit de l'exiger ; et, en attendant, nous mettrons ce sujet de côté pour le moment. Le banquet nous attend !—allons, gais chevaliers, que la coupe et la chanson nous aident à passer le reste de la nuit de cette fête !

Comme il parlait encore, les portes de la salle du festin furent ouvertes à deux battants, un flot de lumière s'en échappa ; le parfum des épices vint flatter l'odorat et tenter l'appétit. Adrien s'avança pour conduire Violante à la table, mais le roi s'interposant tout à coup le prévint ; prenant galamment la main de la tremblante Rosière :

—Pardon, dit-il courtoisement, si je réclame la main de la belle reine des roses. Vous avez, seigneur baron, garde le fruit du jardin des Espérides avec tant de vigilance, que peu de personnes ont osé l'approcher—mais vous voyez que j'ose défier le dragon, quelque puisse en être la conséquence.

Le roi s'exprimait avec gaieté, mais aussi avec un ton d'autorité qui en imposa pour un moment même au caractère impétueux d'Adrien. Cependant lorsque celui-ci remarqua qu'on allait lui enlever l'objet de ses vœux, sa rage, en se voyant bafoué si ouvertement, éclata comme un torrent, et il s'écria avec impétuosité :

—Audacieux étranger ! Je ne cède mon droit à personne ! D'après une coutume depuis longtemps établie ce privilège n'appartient qu'à moi seul ; et quand même, par courtoisie, je voudrais l'abandonner, les règles de la fête m'empêcheraient de le faire avec honneur.

—Nous vous absoudrons, seigneur baron, de tels scrupules de conscience, dit le roi, retenant toujours la main tremblante de Violante ; et, si après le banquet, vous persistez toujours dans votre désir de châtier ma présomption, je vous donnerai volontiers la satisfaction que vous demandez.

(*) Voir le dernier numéro de la REVUE.

—Trêve à ces plaisanteries, seigneur chevalier; si vous êtes chevalier; et abandonnez cette main à l'instant même ou ma vengeance tombe sur vous sur le champ, exclama Adrien furieux. Quoi! vous osez encore me braver! continua-t-il, en voyant que le jeune monarque restait froid et calme devant son antagoniste irrité. Venez donc, alors! il y a des torches qui illuminent la cour, et il n'y a que le sang qui puisse laver une semblable insulte.

Épouvantés de la conduite outrageante du baron et du langage violent qu'il adressait sans le savoir à son souverain, plusieurs des cavaliers de la suite royale s'élançèrent à ce moment critique, en s'écriant avec vivacité :

—Baron de la Roque, prenez garde! prenez garde! C'est votre roi que vous attaquez!

La pointe de l'épée d'Adrien s'abaissa aussitôt vers la terre, et faisant un pas ou deux en arrière, il resta debout devant le monarque d'un air soumis mais de mauvaise humeur—regardant l'injure comme non moins offensante parce qu'elle venait d'une main royale, et comme d'autant plus provoquante qu'il ne lui était pas permis de se venger.

—Allons, nous étions sur un pied d'égalité dans cette rencontre, Adrien de la Roque, dit le roi, et par conséquent il est juste que nous pardonnions mutuellement—ce que de mon côté je fais de tout mon cœur. Puisque le zèle de nos fêaux chevaliers, ajouta-t-il, a trahi le rang de l'un de vos convives inconnus, nous espérons qu'il pourra servir de garantie pour les autres; et nous mériter au moins la permission de rendre hommage à cette tremblante reine des roses, et de la conduire à la salle du festin.

Adrien s'inclina dans un sombre silence; et le roi marchant en tête, conduisit Violante au siège préparé pour elle au haut bout de la table somptueuse. Il s'assit lui-même sur celui qui était à son côté. Le reste de la compagnie les suivit promptement: Adrien ne parut qu'à la suite de ses convives, la colère peinte sur le front. Il prit une place qu'on avait laissé vacante pour lui au bas de la table; le roi élevant alors un gobelet d'or près de lui, s'écria :

—La présence du maître de la fête sanctionne nos plaisirs; buvons le vin pendant qu'il pétillait, et respirons le parfum des roses avant qu'elles ne se fanent!

En disant ces mots il emplit son verre; tous suivirent son exemple, et Adrien lui-même ne put refuser l'invitation royale.

—Braves seigneurs et belles dames, dit-il, buvons à la belle rosière,—à la reine de la fête, —l'épouse destinée au jeune baron de la Roque!

Adrien tressaillit, le froncement de sourcils disparut de son front, et lançant un regard de triomphe sur Violante, il avala son gobelet d'un seul trait et le remplaça en souriant sur la table. Eugène lui avait appris le secret qui devait bientôt être révélé. Néanmoins, durant cette scène si remplie d'émotions, elle avait peine à cacher son agitation—ses yeux, si doux, avaient un air d'étonnement. Elle pâlisait et rougissait tour à tour, et sa respiration forcée et précipitée faisait onduler les blondes tresses de sa chevelure tombant sur son cou et ses épaules, comme si le zéphyr les eut caressées de son haleine.

Le roi eut pitié de son embarras; mais il était trop intéressé au drame qui se jouait ce soir-là, pour s'empêcher d'en jouer le dernier acte. Il continua :

—Et maintenant, seigneur de la Roque, nous attendons que vous nous fassiez raison avec ce vin pourpré qui brille dans vos coupes. Il tente nos lèvres desséchées; mais l'invitation du maître de la fête n'a pas encore sanctionné notre droit d'en faire usage, et nous avouons que nous ne sommes pas adonnés à l'abstinence dans une nuit comme celle-ci.

En entendant ce reproche voilé, un sourire circula dans l'assemblée; Adrien le remarqua et sa joue brunie rougit de rage contenue. Remplissant sa coupe,

—Buvons, dit-il, à la santé du roi Louis *le juste*. et un sourire sarcastique releva le coin de sa lèvre tandis qu'il articulait avec emphase l'épithète que la France avait déjà attachée au nom de son jeune monarque.

Le roi comprit le sarcasme mais n'y fit aucune attention; et, remerciant par un gracieux salut de l'enthousiasme avec lequel tous les gobelets avaient été vidés en son honneur, il dit en fixant son œil perçant sur Adrien :

—Et pour ce soir, au moins, ce nous sera un devoir de mériter le titre flatteur que nos fidèles sujets nous ont fait l'honneur de nous donner. Mais, nobles vassaux, avant de parler de griefs à redresser, ou de droits à assurer, remplissons encore nos coupes, et buvons en silence à la mémoire de ceux qui ne sont plus—à celle du brave baron qui fut maître de

ce château ; à la belle Aspasia, la dame de ses amours, à l'œil noir et aux lèvres rosées, et au père Philippe, le dépositaire de leurs confessions et de leurs secrets.

Pendant que le roi prononçait lentement ces mots, une pâleur livide s'épandait sur la figure d'Adrien—une sueur glacée par la terreur coulait de son front, et sa main tremblante avait à peine le pouvoir de saisir la coupe qu'il essayait de porter à ses lèvres.

—Comment, comment, vaillant de la Roque ! s'écria le roi voyant avec plaisir l'état de désordre dans lequel Adrien était tombé : si les noms des morts ont même le pouvoir de vous épouvanter ainsi, nous les abandonnerons au repos de la tombe, pour nous occuper des vivants à qui nous rendrons justice selon la vérité.

—Sire, intervint le comte d'Oresmond, on dit tout bas que notre présence a empêché la célébration d'un mariage—que les cierges sont allumés dans la chapelle, et qu'en ce moment même, le prêtre y attend pour unir, par les liens sacrés du mariage, les mains du baron de la Roque et de la belle rosière de la fête.

Violante tressaillit et changea de couleur pendant qu'une expression de crainte et d'agonie momentanée se peignit sur ses traits.

—Est-il possible ! repartit le roi en jouant la surprise : mais pourqu'oi l'empêcherions-nous, puisque nous aimons encore mieux une nocé qu'une chasse au cerf dans notre royale forêt de Chantilly. Aussi donnerons-nous cette jolie main nous-mêmes, ajouta-t-il en touchant légèrement les doigts de Violante éperdue. De plus, comme nous prétendons agir en toutes choses comme son père, nous promettons à la jeune épouse un riche douaire payable le jour de notre retour dans notre bonne ville de Paris, lui faisant aussi remise de sa baronnie de Vaudreuil Ste. Foix, confisquée sous son ancêtre, Gaston de Ste. Foix, durant le règne de notre prédécesseur Charles IX.

Une foule d'émotions variées se succédèrent avec rapidité sur les traits de la charmante reine des roses, pendant que le roi parlait, et si le regard tendre et assuré d'Eugène, constamment fixé sur elle, ne l'eût rassurée, elle eût été tout à fait incapable de résister aux diverses secousses de cette soirée.

Après un moment de pause, le roi se retournant vers elle, reprit :

—Loin de nous la pensée d'user de violence vis-à-vis de nos sujets dans les affections du cœur, quoique ce soit notre droit ; aussi, mademoiselle, nous vous supplions de nous dire avec sincérité, si vous avez l'intention et le désir d'unir votre destinée, par les liens du mariage, à celle du jeune baron de la Roque ?

Violante trembla de tous ses membres ; pourtant, l'air souriant d'Eugène la rassura, et elle répondit d'un ton bas mais faible :

—Oui, sire.

L'effet de ces quelques mots fut électrique sur Adrien : la joie et le triomphe illuminèrent ses traits contristés ; se levant involontairement de son siège, il s'avancait avec impétuosité vers la dame de ses amours, lorsque la voix du roi fit entendre ces paroles qui le frappèrent d'épouvante :

—Eugène, baron de la Roque, disait le roi avec emphase, c'est à vous que nous nous adressons—à vous, l'héritier légal et dépouillé par injustice de cette noble maison, vous enjoignant d'approcher et de recevoir la main de votre fiancée de la part de votre roi.

Eugène n'attendit pas un second ordre ; dans un moment il était aux genoux du roi tenant la main de Violante, tout émue, pressée dans les siennes, et le bonheur de cet instant le récompensa de longues années d'exil et de souffrances.

Adrien demeura paralysé pendant quelques minutes en voyant ce changement inattendu dans son sort : son crime et la terreur que lui causait cette découverte enchaînaient ses membres et ses facultés. Mais les passions terribles qui bouillonnaient en lui reprirent bientôt le dessus ; et sans s'occuper de la présence de son souverain et de ses hôtes stupéfaits, il s'élança comme un tigre affamé, et saisissant le bras de son frère avec une force à le briser, il s'écria d'une voix tremblante mais terrible de colère :

—Misérable ! Je t'avais bien reconnu, malgré ton déguisement ; mais je ne m'étais imaginé que sous le lâche manteau d'un nom supposé, tu te serais glissé dans ma maison pour m'arracher les droits inaliénables que Dieu et la nature m'ont donnés. Mais, quoique soutenu comme tu l'es par la force et le pouvoir de l'état, je te méprise et te déhe—oui, debout

sur mon propre foyer, je te mets au défi de réussir dans la tentative d'usurpation basse, et dénaturée.

— Quelques minutes suffiront pour décider lequel de nous deux mérite le titre d'usurpateur, dit Eugène en secouant avec un air de mépris calme la main furieuse d'Adrien.

— Sire, continua-t-il en se tournant vers le roi, et en plaçant entre ses mains la confession du Père Philippe, c'est à votre justice que j'en appelle; vous avez examiné ces papiers, et d'après les preuves qu'ils fournissent de nos droits respectifs, je vous prie de déclarer qui de nous est l'héritier légal des titres et des domaines de de la Roque.

— Nous donnons notre parole royale de ne nous laisser influencer ni par la prévention ni par la faveur dans le jugement que nous rendrons sur cette affaire, dit le roi, que nous dirons la vérité comme devant Dieu, et que nous rendrons justice à qui de droit. Mais ce n'est pas nous qui devons décider la question, continua-t-il, en dépliant lentement la confession du prêtre, mais celui dont le témoignage à son lit de mort imprime une tache sur votre naissance, Adrien de la Roque, et nous que nous vous prions de renverser par des preuves irréfragables avant que nous admettions votre légitimité, et que nous vous laissons en possession paisible de l'ancien titre et des domaines dont vous réclamez la possession.

Adrien hésita un moment, son sang rebelle abandonna sa joue, et une sorte de suffocation vint l'oppresser, lorsqu'il eut jeté un regard sur le papier qu'on lui présentait. Il reprit néanmoins sa présence d'esprit presque aussitôt, et répondit avec audace :

— Sire, cet écrit m'est inconnu, un ennemi, sans doute, l'a fabriqué pour opérer ma ruine; et je jure qu'on pourrait avec autant de justice donner du poids à un semblable document, fait par quelque traître pour récuser le droit de votre majesté au trône de vos ancêtres, que de l'admettre à faire preuve de mon illégitimité.

Un léger froncement contracta les sourcils de Louis avant qu'il répliqua :

— Regardez encore une fois—ne hasardez pas de jugement précipité : examinez plutôt attentivement, Adrien de la Roque, et déclarez avec vérité si vous ne connaissez pas cette signature pour celle du père Philippe, votre ancien confesseur ?

— Et quand même je l'admettrais, sire, dit Adrien avec hésitation, son écrit au bas de ce papier atteste-t-il la vérité de sa confession ? Toute sa vie n'a été qu'un tissu de mensonge, pourquoi alors sa dernière action serait-elle un acte de justice ?

— Parce que c'était sa dernière; la dissimulation et l'évasion n'appartiennent pas au lit de la mort—là les secrets les plus cachés du cœur se montrent à nu; car le pénitent sait qu'il n'y a de salut que par la vérité, et personne n'ose révoquer en doute une confession faite dans de semblables circonstances ? Ce document, Adrien de la Roque, vous déclare, sous l'affirmation d'un homme mourant, fils illégitime du baron de la Roque, votre père, et de sa maîtresse italienne, Aspasia del Inistro; et nous exigeons que vous fournissiez preuve du contraire avant de reconnaître vos titres actuels. Nous savons que vous ne pouvez fournir cette preuve. Quant à la tache de votre naissance, vous ne pouvez en être responsable :— ce n'est pas là qu'est votre faute, votre crime consiste à l'avoir voulu cacher, afin d'arracher pour votre propre profit les honneurs et biens qui de droit appartenaient à un autre, à avoir dépouillé votre frère dont vous avez traîtreusement usurpé l'héritage et jusqu'à sa petite fortune maternelle, qui était tout ce qu'il possédait, et à l'avoir banni de la demeure de ses pères pour travailler à se créer un sort au milieu de gens étrangers à son sang et à son nom. Avez-vous quelque réparation ou quelque chose à faire valoir qui puisse pallier un tel crime ? ou pouvez-vous nous donner quelques raisons qui puissent excuser le pouvoir dont vous avez abusé, la fortune que vous avez gaspillé, l'oppression, l'injustice et la cruauté dont vous vous êtes rendu coupable, jusqu'au point de soulever contre vous la voix du pauvre, et d'éloigner de vous vos égaux qui vous regardaient comme indigne de leur société ?

Vous ne dites rien ! Vous n'avez rien à faire valoir pour votre défense—voici alors votre condamnation, et nous ne mériterions pas le titre de *juste* si nous en prononçons une autre. Partez pour toujours de ce château dans lequel vous avez régné en usurpateur depuis trop longtemps, et abandonnez tranquillement à votre frère que vous avez maltraité si cruellement la pleine jouissance de ses droits. Nous ne vous renvoyons pas dans un état de dénuement, — mais la France ne peut plus être votre patrie. Retournez en Italie dans le domaine de votre mère infortunée, dont vous percevez annuellement les revenus; et là, tâchez d'expier

par une vie de pénitence, d'humilité et de charité les crimes qui ont attiré sur votre tête une pénitence aussi exemplaire.

Le roi cessa de parler, tout le monde présent paraissait ému de la terrible rétribution qui venait de tomber sur le crime, et pendant quelques moments aucun son ne rompit le profond silence qui planait dans la vaste salle. D'abord, Adrien essaya de parler; mais aucun son intelligible ne s'échappa de ses lèvres livides. Ses yeux se tenaient baissés sous le regard sévère et fixe du roi. Quelques secondes s'écoulèrent ainsi, puis Louis se leva et lui enjoignit de partir. Son geste impératif frappa le coupable comme un coup. Son front et ses joues se colorèrent vivement, et ses paroles brûlantes jaillirent précipitamment de ses lèvres comme il sortait de la salle avec un regard de haine implacable.

Personne ne songea à le retenir ou à le suivre: les convives se regardaient entre eux avec épouvante, tandis que les papiers qui contenaient les détails de la perfidie et du crime d'Adrien faisaient le tour de l'assemblée, et laissaient chacun convaincu que la punition, enfin, infligée au frère traître, était beaucoup plus douce que celle méritée par ses offenses.

Le soleil du lendemain éclaira les noces du nouveau seigneur de la Roque et de la charmante reine des roses. Vêtue, d'après le désir du roi, de son gracieux costume de rosière, elle fut conduite par un beau cortège de sa simple maisonnette à l'église du village de Salency, où elle fut donnée, par la main royale, à l'objet de ses premières affections, et où elle fit volontiers ces vœux que seule la mort pouvait rompre. Le vieux château ouvrit de nouveau ses portes hospitalières à la foule des hôtes, et pendant le banquet et la danse, les échos des salles retentirent d'accents de bonheur tels qu'elles n'en avaient point rendu depuis bien des années!

Le roi passa quelques jours à jouir de la félicité qu'il avait fait naître, et partit ensuite avec une suite peu nombreuse. Il laissait le jeune baron et son épouse heureux l'un de l'autre et plus heureux encore de la tâche qu'ils avaient à remplir pour améliorer la condition et élever le caractère de leurs vassaux et sujets si longtemps opprimés.

H.

CE QUE J'AIME À VINGT ANS..

J'aime le frais ombrage,
Le murmure des eaux ;
J'aime aussi le ramage
Enchanteur des oiseaux.

J'aime... j'aime à dormir
Sur la verte fougère,
Dans un bois solitaire
Où souffle un doux zéphyr.

Oh ! j'aime, dès l'aurore,
A voguer silencieux
Lorsque tout dort encore
Sous la voûte des cieux.

J'aime la maisonnette
Du pauvre laboureur,
Je chéris la retraite
Du soucieux pêcheur.

J'aime encore, à mon âge,
Le plaisir des enfants....
Oh! j'aime leur tapage
Et leurs jeux innocents....

J'aime aussi... mais d'amour,
Ma digne fiancée;
Elle, la nuit, le jour,
Occupe ma pensée!....

J'aime depuis longtemps
La musique, la danse!
Je l'aimai dès l'enfance!
Et je l'aime à vingt ans.

J'aime, hélas! mais silence....
.....
.....
.....

J'aime le frais ombrage,
Le murmure des eaux;
J'aime aussi le ramage
Enchanteur des oiseaux.

J. A. B.

Québec, 8 août 1854.

MODES.

PARIS, 3 Août 1854.

Par ces rares journées d'un temps favorable on voit fort peu de nos élégantes. Enghien cependant semble être privilégié, et les quelques baigneuses qui sont dans cette délicieuse villa rivalisent par la coquetterie et le bon goût de leurs toilettes. J'en résumerai quelques-unes qui m'ont paru fort jolies.

10. Capote composée de rubans, de plumes et de blonde, casaque à revers en taffetas Pompadour, crevés dans les manches au-dessus du coude, volants accouplés deux par deux sur la jupe par cinq rangs bordurés d'un galon plume; chemisette à col rabattu, sous-manches duchesse, bracelets.

20. Costume à basques en taffetas, orné de rubans bouffants de largeur graduée, trois plis formant volants sur la jupe et sur le corselet; chapeau de blonde et de paille de riz orné de follettes, ombrelle-marquise garnie de dentelle, sous-manches de tulle de Bruxelles ballonnées, gants de soie.

30. Chapeau de dentelle de paille orné de fleurs de blonde et de ruban étroit. Robe de taffetas-fantaisie, ornée de rubans bouffants à coques in chiffonnables produites en fabrique. Mantelet de taffetas orné de pois de velours et encadré de dentelle noire. Sous-manches duchesse, deux hauts volants sur la jupe. Chemisette brodée au plumetis. Ombrelle-marquise en moire.

40. Chapeau de crêpe et de blonde. Corselet de mousseline brodée avec basquines ; ouvert en cœur et laissant voir un plastron ; manches à bracelets ruchés de rubans au-dessous du coude et du poignet, jupe de taffetas à deux hauts volants, ayant le pied caché par une ruche à la vieille.

50. Pour jeunes personnes : cheveux en bandeaux demi-courbés ; cheveux ramenés en arrière pour y former un nœud Cadogan ; une mèche empruntée aux cheveux de derrière forme une tresse de couronnement ; canezou à basques dentelées en mousseline claire brodée au plumetis. Ce canezou se compose presque en entier d'entre-deux de Valenciennes et de bandes brodées. Manches demi larges, progressives, fendues en dessus et ralliées par des nœuds de ruban. Jupe de taffetas mordoré à sept volants découpés.

On voit beaucoup de châles en barège double. En général ils rappellent par leurs des- sins des dispositions asiatiques ; ils sont destinés aux demi-toilettes et n'ont pas la préten- tion de faire concurrence aux somptueux crêpes de Chine, aux aristocratiques pointes de dentelle et aux magnifiques cachemires des Indes qui restent encore les rois des châles con- nus. Les volants de différentes couleurs sur une même robe sont définitivement adoptés.

Le noir étant de toutes les saisons, se porte avec autant de distinction en été qu'en hi- ver. Les écharpes à la mode sont fort étroites, les garnitures y sont tout, aussi les veut-on très hautes. Ces écharpes n'ont pas de plis qui puissent dissimuler les ornements, ils sont tout en vue.

PARIS, 30 août 1854.

Le théâtre exerce toujours une grande influence sur nos mœurs comme sur nos goûts et nos modes. Les danseuses castillanes qui luttent de grâce et d'entrain au gymnase et au Palais Royal ramènent parmi nous le goût des mises espagnoles, l'emploi aristocratique des dentelles et des effilés noués. Les corselets garnis ainsi sont de la plus grande élégance, et les jupes de soierie à volants de dentelle noire ou blanche produisent un merveilleux effet. Qu'on juge ensuite si les mantilles et les écharpes d'application de soie sur tulle doi- vent plaire et être demandées. Signalons comme une piquante nouveauté les robes en taffetas brodées en paille, imitées des robes de bal qui sont ornées d'une manière analogue et pour lesquelles, au lieu de ces broderies de soie demandées pour la ville, nos grandes couturières joignent des fleurs.

Citons les mouchoirs composés d'application et de guipure qu'on expédie en ce moment pour les eaux. Cette application se fait sur tulle fin bien préférable comme solidité au tulle Bruxelles.

Comme toilette de petite soirée ou de petit dîner, je citerai celle-ci : petit bonnet à la Marie Stuart en dentelle noire avec fleurs à feuillages de crêpe et velours. Robe et ca- raco de soierie, la casaque s'ouvre en cœur allongé, un revers est figuré par quatre rubans ruchés, basquines tailladées et garnies également d'une ruche pareille, trois plis à la jupe figurant trois volants bordés chacun d'une ruche.

Pour jeune dame : mise élégante d'intérieur, costume complet en mousseline claire, for- mant caraco à basques dentelées et garnies d'une dentelle de fil ; revers de dentelle formant encadrement progressif ; manches à engageantes avec nœuds Fontanges dans la saignée : nœud de ruban à pans flottants au bas du busc. Volants brodés et dentelés. La bordure

de chaque volant porte sur une roue de ruban ruchié à la vieille, ce qui forme transparent pour le bord du volant. Bracelets helvétiques en velours sans pans flottants.

Les chapeaux plats sont de plus en plus à la mode : du reste rien n'est joli comme un chapeau rose ou bleu recouvert de tulle point d'esprit noir, on met beaucoup de nœuds tombant sur le bavolet, ce qui est d'un effet fort gracieux. Pour les jeunes filles on fait des capotes en tulle point d'esprit blanc, on passe dans les bouillons des rubans No. 3 ou 4 en rose ou en bleu, on met au bord de la passe une demi voilette autour de laquelle est passé un ruban, toujours en ruban 3 ou 4. Au-dessus de la passe se pose un nœud noué qui retient cette voilette par le milieu. Rien n'est plus jeune et plus séyant que ce modèle qui sort d'une de nos meilleures maisons : beaucoup de nos jeunes dames l'ont adopté.

ROSALIE M.....

LE DOMAINE DE L'ECUELLE DE BOIS.

“ Honore ton père et ta mère.”

(TOUS LES PHILOSOPHES).

Voici une vieille histoire, bien naïve que le père Naudi m'a racontée, il y a une dizaine d'années sur les bords de la Loire, alors que nous revenions de pêcher à la ligne.

Le père Naudi était un paysan Berrichon de 78 à 80 ans, doué d'un grand bon sens, et d'une mémoire inépuisable ; il avait traversé les rudes journées de notre grande révolution, avait assisté à de terribles scènes, et chaque fois qu'il voulait bien me faire, dans son vieux patois du Berry si simple et parfois si expressif,—le récit de quelque événement auquel il avait assisté comme témoin ou comme acteur, je l'écoutais avec plaisir.

Ce qui suit n'a pourtant rien de dramatique ; c'est une simple historiette que je raconte telle qu'on me l'a dite ; je l'écris parce qu'elle renferme, selon moi, une charmante moralité : ce serait un joli sujet de fable pour le poète qui se sentirait la velléité de suivre le chemin qui a conduit notre bon Lafontaine à l'immortalité.

Done, comme je le disais plus haut, nous pêchions à la ligne sur les bords de ce large cours d'eau limpide et argenté qu'on appelle la Loire. Depuis plus de vingt minutes, nous n'avions point pris le moindre barbillon. J'avais successivement donné et retiré du fond à ma ligne : précaution inutile ! vains efforts !

Rien ne mordait, comme nous disions entre nous autres pêcheurs.

—Père Naudi, dis-je à mon vieux compagnon, est-ce que nous n'allons point partir ? Il n'y a plus rien à faire ici.

—Vous voulez déjà rentrer à Pouilly ?

—Ma foi ! oui, il est quatre heures ; le dîner doit être prêt.

—Le dîner, ah ! ah ! ah ! il préfère le dîner à la pêche. A votre âge j'aurais donné tous les dîners du monde pour une belle petite tanche fraîche et vermeille comme une grappe de muscat ; aussi, nous autres, nous étions des gaillards solidement trempés ; aussi nous avons fait une révolution, qui a fait trembler tous les rois du globe ; ah ? jeune homme, jeune homme . . .

—Père Naudi, je n'ai rien à vous cacher, hé bien ! il faut que je sois à Pouilly à six heures quand le bateau à vapeur passera.

—Est-ce qu'il doit aussi vous apporter quelque chose le bateau à vapeur ?

—Il doit m'apporter quelque chose que même des gaillards comme vous ne dédaignaient pas, quand ils avaient vingt ans.

—Vraiment ! quelle est donc cette chose ?

—Une jeune fille de seize à dix-sept ans, plus fraîche et plus vermeille qu'une grappe de muscat, pour me servir de votre comparaison.

—Et vous l'aimez, cette jeune fille ?

—Père Naudi, si demain elle était morte, après-demain vous pourriez me pêcher dans la Loire ; cette jeune fille est aussi indispensable à ma vie que l'air que je respire ; si elle mourait, je mourrais

—Et si elle ne vous aimait pas ?

—Elle ! Clémentine, ne pas m'aimer, ah ! père Naudi, quand vous aviez vingt ans, est-ce que vous ne saviez pas vous apercevoir si l'on vous aimait ou non ?

—Vous avez raison, mon Dieu ! sur ce chapitre-là vous savez tout ce que j'ai oublié, et peut-être plus ! Vous avez raison, mon garçon, aimez, aimez, c'est de votre âge, le bonheur de la jeunesse, je vous le dis, moi, c'est tout ce dont on se rappelle quand on n'a plus de mémoire, et c'est le souvenir de ce bonheur qui vous réchauffe le cœur, quand on est vieux comme moi ! Ha ! vous avez raison, aimez, aimez bien. Partez, allez à Pouilly attendre le bateau à vapeur. Moi, je reste, je vais tâcher de prendre encore quelques barbillons.

—Père Naudi, puisque nous sommes venus ensemble, retournons-nous en ensemble ; vous avez d'ailleurs une pêche assez abondante ; vous reviendrez demain ; il ne faut point tout prendre à la fois.

—Demain, soit, dit-il, en arrangeant sa ligne pour le départ ; demain, demain, répéta-t-il en hochant la tête ; à mon âge on ne peut guère compter sur le lendemain ; puis il ajouta avec un sourire charmant : celui qui est là-haut a compté mes jours comme mes cheveux blancs ; quand il voudra de moi, il saura bien me trouver. Partons !

Et nous nous dirigeâmes lentement vers Pouilly dont nous n'étions éloignés que d'environ trois-quarts de lieue, et dont nous apercevions, à travers les pampres jaunis par l'automne, le clocher aigu se dessiner au fond d'un ciel azuré !

Le père Naudi marchait comme un jeune homme de vingt ans, bien qu'il en eût près de quatre-vingt.

De l'autre côté de la Loire s'élevaient majestueusement de hauts peupliers, dont la brise agitait le feuillage d'un vert sombre.

—Voyez, dis-je au vieillard, comme ces peupliers sont magnifiques ; quel charmant rideau de verdure ils forment du côté du Berry ?

—Savez-vous quel âge ils ont ces peupliers que vous trouvez si beaux ! Voyons, devinez ?

—Soixante ans, dis-je, après un moment de réflexion.

—Pas tant, pas tant. Le peuplier croît très vite, quand il est dans un terrain humide. Ces arbres ont été plantés l'année du sacre de l'empereur en mars 1804, ainsi ils ont juste quaranté ans, comme vous voyez. Cette maison qui est auprès est beaucoup plus ancienne ; je l'ai aussi vu bâtir ; j'avais alors vingt ans comme vous, et j'étais amoureux comme vous !

—Puisque vous avez vu bâtir cette maison, pourriez-vous me dire pourquoi on l'appelle le domaine de l'*Ecuelle de bois* ?

—Vous ne savez point cela ?

—J'ai bien entendu raconter la chose ; mais jamais d'une manière satisfaisante ; je voudrais vous l'entendre dire à vous-même ; vous devez savoir cela mieux que tout autre.

—Je le sais, en effet ; et j'aurai assez de temps pour vous le dire, avant que nous ne soyons à Pouilly.

Voici ce que c'est : Il y a une soixantaine d'années, quelque temps après que le domaine de l'*Ecuelle de bois* fût bâti, il était habité par un nommé Berthaud auquel il appartenait. Ce Berthaud était connu à dix lieues à la ronde pour son avarice. Un jour pourtant, il lui prit fantaisie de se marier, mais il fut longtemps à se décider, car il pensait aux dépenses dans lesquelles une noce allait l'entraîner. (J'écris, entre parenthèse, qu'en Berry comme en Nivernais, un festin de noce dure trois jours, et qu'il n'y a guère moins de cinquante à soixante convives,—tous gaillards qui ont de l'appétit comme quatre). Enfin, la nature ou l'amour l'emporta, il finit par comprendre qu'il ne pouvait point passer sa vie seul ; il se décida donc un beau jour à prendre femme, se promettant bien toutefois de faire le moins de frais possible. Hé ! ma foi, se dit-il, on peut bien se marier sans faire de noces, sans nourrir et héberger un tas de gens qui se moquent de vous quand il n'y a plus rien à fricoter. J'inviterai tout bonnement mes deux témoins, ceux de la fille, son père et sa mère, les miens itou, et puis, ma foi, voilà ! Je ne veux pas entendre chanter pour moi cette belle chanson qu'on entend partout :

Qu'il est doux d'aller à la noce,
Surtout quand il n'en coûte rien.

—Je ne trouve pas, jeune homme, ajouta le père Naudi, qu'en cela Berthaud avait tort. Nous voyons tous les jours des étourdis qui dépensent le jour de leur mariage en violons et mangeailles, les écus dont ils trouveraient à faire un bien meilleur emploi, et qui, huit jours après, n'ont pas de quoi acheter la fournée, n'est-ce pas ?

—C'est vrai, père Naudi ; mais si vous n'allez pas plus vite, je vous préviens que vous n'aurez pas fini quand nous serons à Pouilly, et qu'il vous faudra recommencer une autre fois votre histoire du domaine de l'*Ecuelle de bois*.

—Vous avez raison, car nous ne sommes plus qu'à cinq cents pas des premières maisons. Je vais aller tout *direct* sans m'écarter du vrai chemin.

Berthaud épousa donc la fille d'un vieux vigneron de Ménétréol, le père Gaulon, et la noce se fit avec grande économie, comme il l'avait prévu et souhaité, et la fille Gaulon vint demeurer avec son mari au domaine de l'*Ecuelle de bois*.—Et le papa Gaulon resta seul à sa vieille maison de Ménétréol, seul, s'ennuyant tant et plus, car il était veuf depuis trois ans que le bon Dieu lui avait repris sa femme Marguerite.

Et le père Gaulon pleurait et pleurait. Dam ! c'est dur de se trouver seul quand on est vieux ; c'est fièrement triste quand on entre clopin clopant, appuyé sur son bâton, de trouver la maison vide, et quand on s'éveille le matin de n'avoir pas un pauvre visage à qui sourire, pas un être à qui dire bonjour ; c'est triste, mon jeune homme, vous ne pensez point encore à cela, vous ; mais plus tard... ha ! que Dieu vous garde de jamais connaître ça..

Et ce disant le pauvre vieillard, du revers de sa main calleuse et ridée, essuyait quelques larmes qui couraient sur ses joues.

—Décidément, me disais-je, le père Naudi s'attendrit ; il n'en finira jamais ; nous voici sur les quais de Pouilly, au moins suis-je sûr de voir arriver le bateau.

Après quelques secondes de silence il continua :

La Berthaud (il désignait ainsi la fille du père Gaulon, la femme de Berthaud) allait tous les dimanches après la messe voir son père à Ménétréol. Le père et la fille s'embrassaient comme s'ils ne s'étaient pas vus depuis dix ans ; Gaulon paraissait joyeux ; car il ne voulait pas laisser voir à la Berthaud qu'il se mourait d'ennui ; mais est-ce qu'on peut cacher ses tribulations et les peines de son cœur à la fille qui vous aime ? La Berthaud ne tarda pas à s'apercevoir que son père était dans le dépérissement. Aussi lui dit-elle un jour—il y avait déjà trois années qu'elle était mariée—: Mon papa, il vous faut venir habiter avec nous ; vous êtes trop vieux maintenant pour vivre seul ; j'aurai bien soin de vous, et puis vous prendrez soin de mon fils Georges ; vous l'aimerez bien, il est si gentil, mon fils ! Allons, mon bon papa, il faut vous décider. Le père Gaulon lui répondit : Mais, ma fille, tu veux donc que j'abandonne la vicille chaumière où je suis né, et où mon père et ma mère sont morts. Tiens, Marthe (on l'appelait ainsi), voici le fauteuil de ta pauvre mère. Depuis qu'elle n'est plus, la place est restée vide ; mais, enfin, quand je suis seul, vois-tu, je pense aux jours du temps passé ; cela me console. Et puis, si je quitte cette maison, qui donc l'habitera ? Voyons, qui taillera la treille ? qui arrosera les fleurs du jardin ? qui jettera à manger aux pigeons ?—Va ! mon enfant, sois raisonnable ; laisse moi vieillir tout doucement et mourir où je suis né. A mon âge est-ce qu'on change de patrie ? est-ce qu'on se crée de nouvelles habitudes ? est-ce qu'on fait de nouvelles connaissances ? Ici, je connais tous les hommes et toutes les choses, depuis le vieux curé jusqu'au brave garde-messier ; depuis le noyer de la cour jusqu'à l'œillet du jardin. Là bas, à ton domaine des vallées, je serais comme un étranger, je ne connaîtrais rien et rien ne me connaîtrait ; laisse ton vieux père, ma bonne Marthe. D'ailleurs est-ce que je ne te vois pas tous les dimanches ici ? Est-ce que, dans les beaux jours, je ne vais pas te voir plusieurs fois dans la semaine ? Puisque je te dis que je suis heureux, bienheureux enfin, crois-moi ?

Malgré toutes ces raisons qu'il avait de rester dans sa vicille chaumière, à quelque temps de là le vieux Gaulon se décida à aller vivre avec sa fille Marthe, et son gendre Berthaud.

Tout alla d'abord au mieux : le petit Georges était un charmant enfant ; il aimait son grand-père comme son grand-père l'aimait ; les extrêmes se touchent, dit-on, et dans le cas des enfants et des vieillards, c'est la vérité ; nous aimons ces petites créatures à la folie ; plus nous nous approchons du tombeau, plus nous nous attachons à ceux qui entrent dans la vie.

—Père Naudi, fis-je, nous voici arrivés à Ponilly, voyons vite la fin de l'histoire. Car jusqu'ici je ne vois pas pourquoi l'on a appelé le domaine de Berthaud le domaine de l'*Œuelle de bois* !

—Voici, voici, reprit le vieillard : Gaulon était devenu vieux, et, comme avec l'âge, arrivent les infirmités, il en avait hérité sa part ; dans l'héritage des souffrances, voyez-vous, nul n'est frustré ; chacun a son lot ici-bas. Il ne voyait presque plus, et de plus il tremblait tellement que souvent il lui arriva de laisser tomber le verre qu'il voulait prendre ou l'assiette dans laquelle il mangeait, ce qui ne laissait pas que de contrarier fortement Berthaud, qui, comme vous le pensez bien, était toujours d'une avarice extrême.

Or, un jour de foire, à Sancerre, Berthaud acheta deux œuelles de bois, une pour son beau-père et une autre pour... je n'ose le dire, pour son chien. J'ai hâte de vous apprendre que Marthe s'opposa à ce que son père mangeât dans

un tel couvert.—Je préférerais, dit-elle, qu'il réduisît toute ma vaisselle en morceaux.

Bien qu'il ne se réalisât point le projet de Berthaud fut connu ; on en causa d'abord dans la famille, et voici finalement comment il se répandit à l'extérieur ;

C'était au temps de la moisson. Le petit Georges avait alors sept à huit ans ; il avait trouvé un morceau de noyer dans quelque coin et s'amusait tranquillement dans la cour à le creuser avec son couteau.

—Qu'est-ce que tu fais là, Georges ? lui dit un des moissonneurs de son père.

—Moi, répondit l'enfant en riant, je fais une écuelle de bois pour faire manger mon papa, quand il sera vieux comme grand-papa !

—Ah ! fit le moissonneur, ton père fait donc manger ton grand-papa dans une écuelle de bois ?

—Non, maman n'a pas voulu !

Ce moissonneur qu'on appelait Cantin aimait à rire ; il raconta la chose à ses camarades, et ceux-ci la redirent, et tout le monde la sut bientôt à dix lieues à la ronde.

Lorsque Cantin allait en journée chez Berthaud et qu'on lui demandait :

—Où vas-tu travailler aujourd'hui, Cantin ? . Il répondait :

Au domaine de l'Écuelle de bois.

Et voilà comment le nom est resté à ce domaine ; il y a dans tout cela un bel enseignement à tirer, n'est-il point vrai, jeune homme ?

Mais au même instant la cloche qui annonçait l'arrivée du bateau se fit entendre ; je serrai la main au vieux père Naudi. A une autre fois la moralité, lui dis-je, et en deux sauts je fus à la place où l'on débarquait, et je vis descendre celle que . . . j'attendais.

VICTOR BARON.

PENSÉE PHILOSOPHIQUE.

Les femmes accusent les hommes ; les hommes accusent les femmes ; les enfants ne devraient-ils pas accuser les uns et les autres ? et tous ne devraient-ils pas accuser la mauvaise organisation de l'état social dans lequel ils exhalent leurs plaintes ?

SILHOUETTES FEMINIQUES.

I.

—“ Y pensez-vous ! écrire sur un pareil sujet ? ”

— Eh ! pourquoi pas ?

— Imprudent ! c'est que vous n'êtes pas en mesure. Parler des femmes ! Mais ce serait tout juste permis à un homme qui aurait à la fois la finesse de Fontenelle, l'esprit de Voltaire, ou l'imagination de Jean-Jacques Rousseau ! ”

— Vous radotez, mon cher ; pour parler dignement des femmes, il n'est besoin . . .

— Achevez donc ! ”

— . . . Que de les aimer !

Ainsi répondis-je hier à un brave homme d'écrivain, dont la plume se commet quelquefois dans un journal politique et qui ne consent jamais à livrer un article qu'à une condition, c'est qu'on lui permette d'être sans cesse boursofflé, terne et banal. Quel juge ! quel conseiller !

Aussi, sans prendre garde à ses objections, entré-je en matière dès aujourd'hui.

Mais avant d'esquisser aucune silhouette de nos connaissances, laissez-moi tracer à grands traits la physiologie de la femme par tous pays. Pour ce travail il faut plus de cœur que de tête . . . cela me va !

— Qu'est-ce que la femme ?

— Ce n'est qu'un grand mystère ! dit l'un.

— Ce n'est qu'un brillant caprice ! dit l'autre.

— C'est un ange ! un démon ! répondent de plus ardents.

Ils ont tous raison.

La femme est l'être du monde qui se prête le plus aux définitions.

Elle parle beaucoup de son cœur. Les uns disent que c'est un diamant de l'eau la plus pure ; d'autres prétendent que c'est un joyau à facettes infinies, au centre duquel peuvent se croiser à la fois d'innombrables rayons.

Le cœur d'une femme ! Celui qui pourrait y lire seulement cinq minutes en saurait davantage sur la vie que les plus grands philosophes de tous les temps !

La femme est un être relativement complet ; elle peut aller plus loin que l'homme dans le bien comme dans le mal. Si elle n'a pas fait de plus puissantes choses, ce n'a pas été la faute de son génie, mais bien celle des circonstances et de son éducation.

La femme conçoit et sent différemment que l'homme ; où celui-ci est frivole, elle est souven t sérieuse ; elle porte dans ses jugements et ses appréciations plus de tact et de finesse ; elle excelle à saisir les moindres nuances d'esprit ou de sentiment. L'homme sacrifie bien des fois le fond à la forme ; chez la femme, c'est toujours le contraire qui arrive. Et cependant elle a à un degré éminent l'intuition du beau et du vrai ; seulement elle les place dans l'ordre moral, tandis que l'homme ne les voit que dans l'ordre physique.

Qu'apprécie d'abord celui-ci dans sa maîtresse ? La beauté de son visage, l'expression de ses yeux, la richesse de sa chevelure, la finesse de sa taille . . . La femme, par opposition, admire avant tout dans son amant la force de caractère, l'élevation de pensée, la noblesse de cœur . . . Celui-là pour s'attacher n'a souvent besoin que de voir ; celle-ci, plus difficile, ne s'éprend jamais sans connaître.

L'amour pour le premier n'est qu'une distraction ; pour la femme, c'est la grande et seule affaire dans la vie. Aussi porte-t-elle dans ses moindres actions une grâce et une chaleur inconnues aux actions des hommes. Le génie chez ceux-ci est l'exception ; chez les femmes il est la règle. Ce que les hommes trouvent ou font, tout le monde peut également le trouver ou le faire ; mais il y a des choses qui n'appartiennent qu'à la femme ; des accents qui ne peuvent être rencontrés que par elle, comme, par exemple, ce cri sublime de Ste. Thérèse : *L'enfer est un lieu où l'on n'aime plus ! . . .*

Mais nous ne pouvons ici qu'effleurer un pareil sujet. Tous les livres de la terre ne suffiraient pas d'ailleurs à contenir de lui une étude complète. Pour obtenir quelque résultat, pour recueillir d'intéressantes observations à son endroit, il faut l'*individualiser* ; nous commencerons prochainement.

LA HURONNE DE LORETTE.

DÉDICACE.

A Monsieur LUCIEN COUTANT, homme de lettres, président de la société de spnragis-
tique de France, et membre de plusieurs sociétés archéologiques.

MON CHER AMI,

Avant de quitter la France, je vous écrivais : " Si en Amérique je ne puis me livrer aux douces émotions que nous éprouvions dans nos recherches pour retrouver les vestiges de l'ancienne capitale du *Pagus latiscensis* ; s'il me faut dire un adieu temporaire à cette belle science de l'archéologie dont vous m'avez enseigné les premiers rudiments, je n'abandonnerai point pour cela la carrière des lettres. En Amérique, j'étudierai les peuples, leurs mœurs, leurs institutions, leurs lois, et à défaut de médailles, bas-reliefs ou ex-voto antiques, je vous adresserai parfois quelques esquisses morales et topographiques du Nouveau Monde."

C'est afin de remplir une partie de cette promesse que je vous dédie la *Huronne*, œuvre qui vous intéressera, j'ose l'espérer, car elle expose le caractère actuel d'une portion de nous-mêmes, oubliée sur ce vaste hémisphère,—de ces braves Canadiens, qui jamais ne prononcent le nom de la " vieille France," sans un tressaillement de joie, et qui, à quinze cents lieues de la mère-patrie, ont su conserver, avec notre langue, la plupart des qualités que Dieu nous a données en partage.

A vous d'amitié,

H. EMILE CHEVALIER.

Montréal, août 1854.

LA HURONNE DE LORETTE.

PROLOGUE.

BLANCHARD'S HOTEL.

Il est bien entendu que quiconque visite le Bas-Canada, ne manque jamais d'aller passer quelques jours à Québec.

Aussi, dès qu'il me fût possible de laisser Montréal, je montai sur le *John Munn* pour me rendre à la métropole fondée par Champlain. C'était au commencement de juin 1853.

À sept heures du soir, le *steamboat* quitta le quai de Montréal, et à sept heures, le lendemain matin, il amarrait au quai de Québec.

En cette ville, je ne connaissais âme qui vive. Il me fallait donc chercher restaurant pour la journée et gîte pour la nuit. C'était, direz-vous, chose facile à trouver. Sans doute ; dans tous les lieux du monde civilisé hôtelleries sont plus communes que caravansérails.

Déjà même, la cloche du bateau ayant annoncé notre arrivée, dix *charretiers*, grimpés sur les dix strapontins de leurs dix calèches, glapissaient :

— Calèche, monsieur !

— Calèche, sir !

— Russell's hotel !

— Sword's hotel !

— Macrow's house !

Et les voyageurs de se précipiter vers lesdites calèches, et de se hisser, tant légèrement que lourdement, sur le brancard de ces voitures antédiluviennes, si orgueilleusement vaines de leur titre usurpé.

Usurpé, ai-je dit raisonnablement, j'aurais dû dire, car n'allez pas croire que par calèche on entende à Québec (comme le veut l'Académie) une voiture riche, élégante, à quatre roues, traînée par deux, quatre ou six chevaux. Nullement, nullement ; la calèche est une sorte de caisse montée sur deux roues très hautes, avec un siège principal où deux personnes sont horriblement mal à l'aise, et vis-à-vis est un autre soupçon de siège réservé au conducteur. Des ressorts fort élevés animent ce genre de véhicule d'une élasticité qui tient du *delirium tremens*. Du reste un excellent cheval est ordinairement attelé à la calèche, et quand elle brûle les accidents de rochers que les Québécois nomment leurs rues, ou les escarpements qu'ils appellent leurs places, on se sent prêt à recommander son âme à Dieu, ou tout au moins à payer doublement le phaéton pour qu'il ralentisse l'ardeur de son coursier.

Un malheur est sitôt arrivé ! Dame ! nul défunt n'est encore venu nous prouver l'existence future, et quelque confiance qu'un brave homme ait en l'autre monde, il doit tenir à celui-ci.

Cette digression, que je donne à digérer aux lecteurs, mes pensées la préparèrent et la digèrent au moment où l'une des fameuses calèches quittait le *vauf* pour s'enfoncer dans les rues étroites et tortueuses de la Basse-Ville.

Plusieurs fois, depuis, elles se représentèrent ; mais inutile d'y songer davantage. Bien plutôt poursuivons ce récit.

Point n'est besoin de dire que dès lors, j'éprouvai pour la calèche l'horreur que le chien affecté d'hydrophobie éprouve pour le breuvage de tempérance. Aussi, prenant bravement mon sac de nuit d'une main, ma canne de l'autre, commençai-je à quêter un logement, sous la direction du Hasard.

Le Dieu des pauvres gens n'ayant toujours protégé, n'aurait pas eu l'indignité de me faire défaut en cette occurrence.

Au bout de deux minutes je m'arrêtais devant une maison au front de laquelle on lisait, sur un fond jaune-pâle, cette enseigne peinte en caractères blancs rehaussés de vert-tendre :

BLANCHARD'S HOTEL.

L'apparence extérieure de la maison était propre et même appétissante. Une sorte de péristyle, pavoisé de rameaux de sapin, lui donnait certain air de fête tout à fait engageant. Or donc, méprisant le proverbe : "Il ne faut pas juger les êtres sur la mine," je tournai brusquement mes regards et mes pas vers le bienheureux hôtel.

Un petit homme de bonne tournure, à la face légèrement colorée, vêtu d'une redingote de casimir noir, d'un gilet de satin noir sur lequel s'épanouissaient les anneaux d'une belle chaîne en or, et d'un pantalon noir, m'accueillit au seuil.

C'était cet excellent hôte à qui tous vous avez cordialement serré la main, M. Blanchard, un joyeux compère s'il en fut. Je recommande sa culture aux gens atteints de misanthropie, d'hypocondrie, ou autres humeurs noires de la même famille.

Français de la "vieille France," je fus reçu à bras ouverts—à verres pleins, devrais-je dire—par M. Blanchard, qui, malgré l'enseigne anglaise de son établissement, professe une amitié toute particulière pour mes compatriotes.

—L'enseigne, c'est de la frime, vous répondra-t-il, si, par aventure, vous lui demandez l'explication de cette antithèse, et ça n'empêche qu'on sent bien que le sang qui coule dans nos veines est du vrai sang français.

Je déjeunai à la hâte, et courus explorer ces fameux sites dont j'avais entendu vanter les merveilles jusqu'en Europe. Pour un motif ou pour un autre, je ne vous ferai point part des impressions que j'éprouvai dans cette promenade.

Le lendemain était un dimanche.

Onze heures sonnaient quand je m'éveillai.

Après ma toilette, je descendis à la *bar*. Tout le monde était à la messe, à l'exception du *bar-keeper*. Que faire, en attendant que les offices fussent terminés ? Je fis ce que tout étranger aurait fait à ma place : je me mis à examiner le lieu où je me trouvais.

Et c'est, croyez-m'en, une pièce bien digne d'attention que la *bar* de l'hôtel Blanchard. Pour la peindre il faudrait ou le pinceau de Téniers ou la plume du bibliophile Jacob.

Cependant, quoique coloriste fort imparfait, je vais essayer de vous en tracer une esquisse.

A première vue, c'est un mélange hétérogène d'antiquailles et de *modernités* qui évoque à la mémoire les grasses hôtelleries françaises du temps de Louis XIII, et la taverne anglaise actuelle. Puis, quand les yeux se sont un peu habitués au monde extérieur, on s'aperçoit que l'on est dans une salle formant un carré long, divisé en deux parties dont un escalier de deux marches compose la limite intermédiaire. Deux portes donnent accès dans la rue : une fenêtre les sépare ; elle est tendue à son extrémité supérieure d'un rideau rouge. Entrez par l'une des portes et à votre gauche s'étendra un comptoir fractionné en deux branches distinctes. Au-dessus ce sont des arcades soutenues par des colonnettes dont le pied repose sur la tablette du comptoir. Les arcades sont au nombre de six. On pénètre derrière les comptoirs par une baie pratiquée au bas de l'escalier auquel nous avons fait allusion. Là, dans le fond, sur toute l'étendue de la muraille, vous saisissez un immense dressoir en bois imitant l'acajou. De nombreux rayons étagés les uns sur les autres et montant du plancher au plafond, sont chargés de bouteilles, flacons, bocaux, carafes, aux nuances chatoyantes, de boîtes de cigares, etc. Tous ces objets semblent se mirer dans les glaces contre lesquelles il s'appuient. Le centre du premier comptoir est occupé par une horloge incrustée dans la boisure. Au sommet, entre les arcades, des rosaces de lames de verre lancent ça et là mille rayons éblouissants. A l'époque où je visitais cette *bar*, une peau de castor fleurétée de nœuds de ruban tricolores était appendue entre les deux comptoirs.

En face, la muraille est tapissée, sans hyperbole, de tableaux, enluminures, images, charges, gouaches, croquis, pour la plupart effrayés de se rencontrer côte-à-côte. Les plus saillants sont, près de la porte de droite, le grossier pastiche à l'huile d'une scène du carnaval vénitien, et un grand et détestable portrait, symbolisant une femme déjà âgée du siècle dernier. Entre ces cadres on voit deux gravures coloriées : celle-ci figure un gar-

gonnet joufflu jouant au soldat, celle-là une fillette rosée comme une pomme d'amour. Puis, aux alentours, se pressent, se coudoient, se heurtent cinquante vignettes plus disparates les unes que les autres. Voilà pour le premier compartiment de la salle; passons au second. Je ne crains pas que l'on m'accuse de prolixité, car, si le classique canadien me jette à la face la critique de Boileau à Mlle. Scudéri, l'observateur européen me saura peut-être gré de lui avoir mis sous les yeux le type le plus véritable de la bar franco-britannique.

Donc, passons au second compartiment de la salle.

Il semble spécialement destiné à ce que l'Anglais appelle *reading-room*.

Au bout du comptoir, un petit pupitre grillagé sert au teneur de livres. Non loin s'élève une étagère en forme de pyramide, supportant quelques flacons de liqueurs, et un peu plus loin se trouve une boîte en cuivre pour le tabac. Cette boîte est une espèce de tire-lire, quiconque veut prendre du tabac doit introduire dans la fente une pièce de monnaie, laquelle en tombant sur un ressort intérieur, fait soulever le couvercle du tronc, et permet au consommateur de se servir, sans préjudice pour le fournisseur. Une fontaine peinte en vert occupe enfin l'extrême bout de ce comptoir, que des bees de gaz en cuivre ouvragé éclairent le soir. Le fond est entièrement rempli par une belle armoire vitrée. Elle contient de la vaisselle plate et quelques bouteilles de Champagne, qui avancent superbement leur capuchon plombé à travers les piles de plats et les vases d'argent.

Vis-à-vis du comptoir, des liasses de journaux, le *Courrier des Etats-Unis*, le *Moniteur Canadien*, la *Minerve*, le *Canadien*, le *Morning Chronicle*, se disputent la poussière des tables; la fumée des pipes, la cendre des cigares, les éclaboussures des verres, la crasse et la sueur des mains. Deux fenêtres ouvrant sur la cour, tamisent un jour douteux. Quelques fauteuils de bois, trois canapés recouverts l'un d'une étoffe jadis rouge, l'autre d'une tapisserie à carreaux, le troisième d'un tissu en erin noir s'étendent les premiers dans l'embrasure des croisées, le dernier près de la muraille. Un écran protège à demi le lecteur ou le buveur contre les regards des curieux ou des indiscrets. Dans ce compartiment aussi la pictomanie a élu domicile. Ici vous arrêtez devant une étude aux deux crayons par Lemercier, en haut de laquelle se prelasse la charge des *Perturbateurs*, par Hasenclever, épaulant elle-même une annonce d'harmonium et piano-forte, que léchisse la déclaration de l'Indépendance en 1776. Plus loin, sous le portrait de M. Joliette, maître Raminagrobis grinote demoiselle souris. En un coin de cette mosaïque, l'enseigne de *Lamb's Hotel* couronne le président des Etats-Unis, et, tranchant énergiquement sur l'ensemble, une abominable caricature consterne le rayon visuel: elle prétend avoir croqué un malheureux chercheur d'or, en route pour la Californie, comme l'indique cette ligne imprimée au-dessous:

A gold hunter, on his way to California, via St. Louis.

A ces détails, impossible de méconnaître la bar de l'hôtel Blanchard. Quelques-uns supposeront sans doute que jadis j'ai rempli les fonctions de commissaire priseur. Tant mieux, mille fois, car cela prouvera qu'ils ont eu l'intrépidité de lire mon énumération, par conséquent que je ne les ai pas démesurément ennuyés.

Mais vous plairait-il, lecteurs, que nous revinssions à ma personne? Que cela vous soit agréable ou non, il faut vous conformer à ce désir.

Je parcourais donc attentivement toutes ces singularités, tantôt méditant, tantôt riant sous cape, et foi d'homme de lettres, j'avais plaisir inexprimable à savourer lentement les fruits de mon examen.

Mon inspection générale terminée, je me rapprochai du tableau principal—celui qui, je vous l'ai dit plus haut, représentait une femme des siècles derniers. Quoique de mauvaise exécution, ce tableau m'attirait invinciblement. Désireux de connaître le nom de l'auteur, j'en cherchai la signature au bas. Mais ne l'ayant pas trouvée, je montai sur une chaise dans l'espoir que, par caprice, l'artiste pouvait l'avoir placée au-dessus de la tête. Cet exhaussement me permit de voir le sommet du cadre. Là, sur le rebord, et enfoui dans la poussière, gisait un papier. M'en emparer et le glisser dans ma poche fut l'affaire d'une seconde. C'était une indiscretion, oh! j'en conviens de grand cœur, mais que celui qui jamais ne fut coupable d'indiscretion me jette la première pierre!

Et maintenant voulez-vous savoir ce qu'au bout de cinq minutes, retourné dans ma chambre, je déchiffrerai sur ce papier jauni et rongé aux vers :

“ Adieu ! je ne pouvais vivre sans elle ! Puisqu'ils me l'ont tuée, les misérables, moi, je vais mourir aussi. Dieu me la rendra ; il est moins cruel que les hommes ! Vous trouverez la narration circonstanciée de ma triste existence dans une cassette déposée sous une roche, au pied de la chute de Lorette.

“ Il vous sera facile de découvrir l'endroit. C'est à droite de la cascade, près d'un gros érable dont les racines sortent entre les fissures du rocher et forment ainsi plusieurs cavités. Du reste, l'arbre est marqué d'une croix sur le tronc.

“ ALFRED.”

“ Août 1845.”

Ajouter que deux heures après cette lecture j'étais à Lorette serait un hors d'œuvre ; mais ce qui pourra intéresser, c'est la nouvelle que je déterrai une cassette en fer, mangée par la rouille, qui contenait un manuscrit assez volumineux, plusieurs lettres, et le portrait d'une Indienne-huronne.

C'est à l'aide de ce manuscrit, ces lettres et ce portrait que j'ai écrit le drame suivant, en me contentant de changer les noms des personnages, de peur d'attirer sur une famille honorable et encore existante la gloire publique, ordinairement plus disposée à se rire des douleurs intimes qu'à les plaindre.

FIN DU PROLOGUE.

(La suite au prochain numéro.)

LES VOIX SANS ÉCHO.

I.

Chante, chante toujours ! allons, jeune poëte,
Couvre ton pâle front des roses de la fête ;
Au banquet des heureux viens sourire à ton tour ;
Dans ta coupe aux flancs d'or pose ta lèvre avide ;
Hâte-toi de jouir ! le bonheur est perfide :
A la plus douce nuit succède un mauvais jour !

Viens t'asseoir parmi nous ; vois ! la table étincelle
De mets et de parfums ; et PERITA, la belle
Au long regard mutin, te suit d'un œil jaloux.
Ton luth s'éveillera sous un baiser de femme ;
Poëte, que faut-il encore à ta jeune âme
Pour en faire exhaler un chant suave et doux ?

II.

A la gondole blanche il faut la blanche voile ;
Au pilote indolent, une tremblante étoile ;
A la rose qui pleure, un doux baiser du jour ;
A la biche altérée, une fontaine claire ;
A l'enfant au berceau, le lait pur de la mère ;
Au poëte rêveur, un ange plein d'amour !

Pour agiter en lui les ailes de son âme,
Il faut plus qu'un baiser et qu'un regard de femme ;
Il faut un rayon d'or échappé du ciel bleu !
Dans vos festins du soir sa lyre s'est brisée,
O femmes sans amour ! et sa muse attristée,
En se voilant le front, est remontée à Dieu !

FRAGMENTS D'UN VOYAGE EN CALIFORNIE. *

ILE MADÈRE.

Capitale. Promenade à cheval. Mœurs et usages.

On ne peut se figurer le bonheur qu'éprouvent les passagers faisant leur noviciat sur un navire, lorsqu'ils aperçoivent la terre après quelques jours de traversée; c'est d'abord un brouhaha confus, puis des apprêts, le désir de mettre le pied sur cette terre, sauf à rentrer à bord à l'instant même. Mais qu'importe! on l'a touchée; on a senti le goût des vapeurs qui s'élèvent de son sein; on a respiré l'odeur enbaumée des plantes; on a aperçu les verts coteaux et les forêts vierges. Il est vrai que les figures sont nouvelles; mais là tout respire la vie. On n'a plus comme à bord ces promenades limitées, cette rotation continue, ces brises froides que l'on ressent même sous les tropiques, et qui ne conviennent qu'à l'homme habitué à cette vie de périls et de dangers.

Funchal, capitale de l'île Madère, qui appartient aux Portugais, est une ville dont les environs sont très fertiles et assez bien cultivés. La vigne y vient en abondance; les oranges, les bananes et tous les fruits à noyaux n'y croissent pas en moins grande quantité. L'air y est pur et très sain, aussi beaucoup de familles anglaises, dont la santé est altérée par les brumes malsaines de leur pays, viennent dans cette belle île, afin d'y respirer, sous un ciel bleu et serein, les balsamiques et douces émanations des plantes et des fleurs.

Funchal possède plusieurs promenades magnifiques, son église offre peu de curiosités; mais en revanche le palais où réside le gouverneur est très beau, ainsi que les deux casernes d'infanterie. Là encore on voit le bague où l'on envoie les condamnés portugais.

Les rues de cette ville sont pavées de petits cailloux, tirés du bord de la mer, et qui sont excessivement durs. En examinant cette ville on croirait voir les gradins d'un amphithéâtre. Malgré toute cette beauté, cette richesse végétale, l'aspect des habitants respire la misère. On évalue la population de l'île à 80,000 âmes. Funchal sert principalement aux navires à vapeur, qui y relâchent, soit pour faire leur provision de charbon, soit pour y traiter du commerce des vins.

À notre arrivée dans la baie, à environ une demi-lieue de l'île, nous reçûmes la commission sanitaire. Après avoir vérifié l'état de notre navire, celle-ci nous octroya la permission d'aborder dans l'île; ce que nous fîmes au premier signal, car nous avions un impérieux besoin de remettre nos estomacs affaiblis non seulement par le mal de mer, mais encore par les privations sans nombre que nous éprouvions chaque jour. Ces détails gastronomiques feront peut-être sourire; mais qu'on songe que plus d'un jeune nous attendait en Californie, et on reconnaîtra que dans cette perspective assez triste, un peu de ménagements et de soins n'était pas chose à dédaigner.

Nous descendîmes dans de petites chaloupes dirigées par des Madériens, qui nous demandèrent un réal (60 centimes). Après avoir traité avec ces gens, nous partîmes. Nous touchâmes bientôt la plage le cœur agité par les sensations qu'éprouve l'homme qui, pour la première fois, débarque sur une terre étrangère.

Nous allâmes loger à l'hôtel d'Espagne, un des meilleurs de l'endroit, nous y mangeâmes à profusion du thon, des légumes frais, et autres choses semblables dont nous avions été privés à bord. Ce dîner réconfortant fut arrosé d'un généreux Madère qui nous fut servi à discrétion. Cependant nous ne donnâmes que quatre réaux. Voulant visiter la ville, nous nous disposions déjà à sortir de l'hôtel, lorsque nous fûmes accostés par une vingtaine de Madériens, tenant chacun à leur main un cheval sellé et bridé, on nous demanda quatre réaux pour notre cheval; nous acceptâmes, nous nous mîmes en selle, et d'un commun accord nous partîmes instantanément, chacun accompagné d'un Madérien, tenant de la main gauche la queue

* Nous avons promis à nos lecteurs des récits de voyage, et nous tenons parole. Il serait difficile de lire une narration plus colorée et plus attrayante que celle-ci, due à la plume de l'un de mes concitoyens dijonnais.

de son cheval et de la main droite un bâton destiné à caresser les reins de l'animal, si sa marche venait à se ralentir. Cette position jointe au costume des Madériens et à leur coiffure leur donnait une figure grotesque, si bien qu'à cet aspect l'homme le plus sérieux n'eût pu s'empêcher de rire.

Ces insulaires portent ordinairement une chemise blanche, ouverte sur la poitrine, et dont l'éclat tranche fortement avec leur peau basanée ; un pantalon très large tombant au milieu des mollets et une paire de bottes jaunes, très flexibles, complètent le costume ; leur coiffure se compose d'une petite calotte, dont le cintre ne peut contenir que l'extrémité de la tête, et d'où s'échappe un morceau de balaine de la longueur de 15 à 20 centimètres, formant une sorte d'aigrette qui se tient toute droite.

Voulant savoir si c'était l'usage des naturels de se cramponner ainsi à la queue des montures, je quittai mes compagnons et je partis ventre à terre parmi les broussailles, dans des chemins presque impraticables. J'espérais en agissant de cette sorte faire abandonner sa position à mon groom importun, il n'en fut rien. Après une longue course je fus forcé de m'arrêter pour reprendre haleine, la figure de mon patient était impassible, quoique un peu essouffée. Aussi pour le récompenser de sa louable persévérance, nous allâmes à un pressoir voisin du lieu où nous nous trouvions. Là je lui fis vider une bouteille de Madère croyant obtenir un peu de liberté pour mon retour ; le contraire de ce que j'avais espéré arriva. Mon malheureux guide, échauffé par la course et par la vapeur de ce vin si succulent, se laissa pendre à la queue de mon cheval, et c'est dans cet état que je rentrai dans la ville, après une promenade plus intéressante qu'agréable.

Fatigué de cette course je me livrai au repos, afin de pouvoir employer la journée suivante à d'autres divertissements, mais je n'en eus pas l'occasion. Le lendemain nous nous convoquâmes réciproquement pour aller porter une plainte collective au consul français, relativement à la manière dont nous étions traités à bord ; car, comme nous nous apercevions que nous étions tombés dans une compagnie de filous, nous voulions au moins obtenir ce que l'on nous avait enlevé.

La réunion eut lieu à l'heure indiquée. Nous allâmes chez le consul ; il écouta nos plaintes avec attention, et après nous avoir promis plus que nous ne demandions, nous le quittâmes en le bénissant et en lui souhaitant tout ce qu'il méritait pour la manière obligeante dont il consolait les affligés.

Après trois jours de relâche dans ce port, nous allâmes rejoindre notre navire qui nous attendait tout pavoisé et fier de conduire cent cinquante français dans le pays de l'or.

Nous partîmes donc le 5 août, laissant cette terre parfumée de mille odeurs pour nous livrer de nouveau à l'Océan. La mer est toujours calme dans cet endroit, et les petites misères que nous avions alors à supporter n'eussent rien été si nous n'avions pas eu de nouveau à souffrir des privations. Le capitaine, intéressé dans la cargaison du navire et voulant économiser, afin de pouvoir vendre à son avantage à San Francisco, recommença à nous traiter en maître, et au lieu de nous donner la ration ordinaire, il ne nous en donna que les deux tiers. A ces vexations, à ces injustices que répondre ? Nous n'avions pas de directeur pour représenter la compagnie. De plus le capitaine était maître à son bord, et personne ne disait mot de peur de subir les conséquences de la hardiesse de ses paroles, seulement on attendait, on espérait. Relâcherait-il au Brésil, c'est ce que l'on désirait savoir, car alors on pourrait se faire rendre justice, il se trouverait peut-être un consul plus équitable que le dernier, qui nous avait tout promis mais rien donné.

Pour le moment, comme il n'y avait aucun remède à nos misères, on tâchait de souffrir patiemment, espérant des jours meilleurs. Aussi loin de nous assombrir, nous nous égayions en dansant avec accompagnement de quatre cornets à pistons, d'un violon, d'une flûte et de deux cors de chasse, ce qui faisait un charivari facile à comprendre. Mais peu importait, nous avions quitté la France ; ce n'étaient plus les quadrilles de Mabelle ni de la Chaumière ; nous n'étions plus au Prado ni à Valentino ; aussi dansions-nous avec d'autres accords, une autre harmonie, ce fut affaire d'habitude. Au milieu de tous ces plaisirs, nous arrivâmes enfin, le 1er septembre, sous la ligne ; nous nous en étions peu aperçus, tant nous étions occupés à remuer les dominos, les dames, et aussi à battre et à rebattre les cartes.

TROPIQUE.

Pêche. Passage de la ligne.

Plus nous avançons vers le tropique, plus les signes particuliers à l'équateur s'offraient à nos yeux étonnés. Les eaux de la mer passaient au bleu foncé ; nous déchirions de larges banes de ces herbes que l'on appelle raisins des tropiques. Les poissons volants s'élançaient hors de l'eau, les bonites et les dorades passaient par bandes, la chaleur du jour devenait étouffante ; à tous ces indices il n'y avait pas à se tromper, on était bien sous la ligne. La pêche des bonites et des dorades commença.

Cette pêche est chose bien facile, et n'a rien de commun avec les ruses employées par les vieux pêcheurs des bords de la Seine. C'est l'enfance de l'art.

On suspend au beaupré un certain nombre de ficelles, à l'extrémité desquelles pendille le simulateur d'un poisson volant. Le tangage plonge l'amorce dans l'eau et la fait sortir alternativement ; chaque fois que les ficelles sortent de l'eau, dorades et bonites prennent l'amorce pour des poissons véritables, sautent après et restent suspendues à l'hameçon. Cette pêche est une véritable manne que Dieu sous cette chaude latitude envoie au pauvre passager.

Enfin nous atteignîmes et traversâmes la ligne. Il va sans dire qu'il y eut à propos de cette solennité toutes les cérémonies d'usage. C'est-à-dire un Neptune fort galant pour les dames, si vieux qu'il parût ; une Amphitrite qui fit force agaceries aux hommes, et des tritons qui nous inondèrent d'une quantité infinie de seaux d'eau.

Les plus délicats, ceux qui avaient le plus souffert en partant, commençaient à se faire à la mer, et malgré toutes les petites souffrances inséparables d'un pareil voyage, nous faisons route on ne peut plus gaiement. Pourquoi de la tristesse d'ailleurs ? chacun de nous ne voguait-il pas à la poursuite de ce fantôme doré qu'on appelle la fortune. La journée seule était un peu lourde à supporter ; mais le soir venu chacun accourait sur le pont, où tout le monde couchait pêle mêle, car c'eût été à mourir asphyxié que d'essayer de coucher en bas. Une fois sur le pont, un passager, chacun à tour de rôle, racontait des histoires ou bien un autre chantait, et c'est de cette manière que l'on passait ses soirées.

Deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, il y avait bal. Une partie du pont, qui était embarrassé au départ par les caisses contenant l'eau, avait été naturellement déblayé au fur et à mesure que l'eau avait été bue, et avait livré la place nécessaire à une salle de danse.

Nous fûmes bientôt par le travers du Brésil, et nul indice ne nous apprenait que nous relâcherions, mais comme nous ne pouvions nous raidir contre la volonté du capitaine, nous primes notre parti et nous voguâmes en silence.

CAP HORN.

Pêche de l'albatros. Tempête.

Enfin nous arrivons au Cap Horn, tout en chantant, tout en dansant. Là, à travers d'épais brouillards nous aperçûmes la Terre-de-Feu. Nous courions toujours belle brise et nous rasions la terre de si près, que dans les éclaircies, nous voyions de grands oiseaux d'eau qui marchaient le long du rivage et qui s'arrêtaient pour nous regarder, immobiles et silencieux sur leurs longues pattes. On tua bon nombre de damiers et d'albatros, on en pêcha bon nombre aussi, ce qui était infiniment plus économique, attendu qu'au lieu d'une charge de poudre et de plomb que nous coûtait la chasse, nous en étions quittes pour un morceau de lard.

Voici de quelle manière s'opérait cette pêche. Le morceau de lard accroché à un hameçon pendant au bout d'une ficelle, les damiers et les albatros s'élançaient sur le morceau de lard, l'avalèrent avec leur glotonnerie ordinaire et demeuraient pris à l'hameçon. A l'instant même ils étaient saisis, assommés, plumés et mis en marinade dans du vinaigre, puis, à force de travaux appartenant à la haute cuisine, notre maître coq arrivait à en déguiser la chair au point de la rendre mangeable.

La pêche des albatros et des damiers était commune à la société comme l'avait été celle des bonites et des dorades.

Le plus bel albatros que nous ayons pris, avait dix-sept pieds d'envergure.

Nous en ôtions là, pêchant et chassant, doublant notre cap, lorsque tout à coup, vers neuf heures du soir, le vent qui nous avait constamment favorisé passa debout et commença de souffler avec force.

Nous savions le passage mauvais, mais nous avons été si heureux jusque là, que nous espérons doubler le cap tandis qu'Adamastor regardait d'un autre côté ; il n'en fut rien, le géant nous vit, enfla sa poitrine et souffla.

Ce soufle ressemblait fort à la tempête, aussi fûmes-nous contraints de serrer karkatoés et perroquets, de carguer la grande voile et de continuer notre route avec la misaine, les huniers et le petit foc, mais encore ne fûmes-nous pas une heure sans être obligés de prendre des ris.

Enfin, le temps se levant de plus en plus, nous restâmes avec le petit foc et le grand hunier au bas ris.

Dix minutes après il ne s'agissait plus de tenir la mer ; le baleinier fuyait devant le temps, et nous fûmes en voyés par 60 degrés de latitude australe en deçà du cap Horn, où nous restâmes pendant trois semaines, dans un état impossible à décrire, évitant les îlots de glaces qui menaçaient d'écraser le navire, ne vivant que de biscuit et d'eau-de-vie ; car il était impossible de faire de la cuisine, le roulis du navire était si fort, qu'il renversait et les marmites et le contenu.

Les passagers du rouffe commençaient à avoir peur et demandaient à descendre dans le faux pont ; s'ils n'en eussent pas fait la demande, l'ordre allait leur être donné, car lors d'un gros temps, rien ne gêne le matelot comme le passager. Ils étaient donc aux trois quarts descendus, lorsqu'un violent coup de mer emporta la lisse de tribord vis-à-vis le grand panneau. Les vagues, qui n'attendaient que cela, embarquèrent aussitôt par la brèche ; en moins de dix minutes il y eut deux pieds d'eau dans l'entrepont, et les malles commencèrent à nager, ce qui est toujours de mauvais augure.

Cela tenait à ce que le capot du panneau avait été enlevé par le même coup de mer, on ferma le panneau avec son couvercle. Il fallut bientôt courir aux pompes ; on n'avait pas eu besoin de donner l'ordre aux passagers de remonter sur le pont ; quand ils s'étaient sentis de l'eau jusqu'à la ceinture, lorsqu'ils avaient vu danser les malles, les porte-manteaux et les caisses, ils s'étaient accrochés d'eux-mêmes aux échelles, et les écuelles les avaient rejetés avec plus de promptitude qu'elles ne les avaient d'abord engloutis.

Le capitaine cria aux pompes. Il est admirable de voir l'ardeur que chacun en pareille circonstance met à cet exercice, il n'était pas un passager qui ne trouvât que son camarade y allait mollement, et qui ne criât : A mon tour !

Cependant les femmes, très-effarouchées d'abord, s'étaient rassurées peu à peu ; voyant qu'elles n'étaient pas noyées du premier choc, elles revenaient sur l'eau pour rire et nous encourager.

La nuit, nuit entièrement obscure, se passa entre la vie et la mort, et ce qui est terrible à dire, plus près de la mort que de la vie.

Enfin le jour reparut, et avec le jour nous rattrapâmes nos vents d'est.

Nos avaries réparées, nous reprîmes tranquillement notre chemin, nous regagnâmes en filant dix nœuds à l'heure le temps perdu pendant la nuit, et nous doublâmes le Cap après trois semaines de jours beaux et mauvais alternativement.

Océan Pacifique.

Disette. Coalition contre le capitaine.

Le 30 octobre nous entrâmes dans l'Océan Pacifique, que nous reconnûmes à la largeur de ses lames, et le beau temps et le bon vent ne nous quittèrent plus jusqu'à Valparaiso.

Quinze jours avant d'arriver à Valparaiso, les pommes de terre vinrent à manquer ; c'était une absence qui se faisait douloureusement sentir, on avait remplacé les mets disparus par une ration de farine, d'eau de vie et de mélasse.

Les huit convives de la même écuelle réunissaient les huit rations, et l'on pétrissait un plumpudding que l'on faisait cuire dans des sacs à l'eau bouillante. Mais si industrieux que soit l'homme, la pomme de terre ne remplace pas le pain, et le plumpudding ne remplace pas la pomme de terre.

Valparaiso était donc pour nous la terre promise, dans tous les groupes on n'entendait que ce mot : Valparaiso ! Valparaiso ! et ce mot résonnait d'autant mieux à nos oreilles que nous souffrions des privations nouvelles augmentées par la tempête du cap Horn ; aussi appelions-nous la terre de tous nos vœux, d'abord pour nous remettre de nos fatigues intérieures, ensuite pour tâcher de nous faire rendre justice pleine et entière contre notre capitaine. Mais celui-ci, dont l'embarras augmentait de jour en jour, voulait se diriger directement en Californie, sachant bien qu'une fois arrivé, et pressé par la soif de l'or, chacun tirant où il trouverait son avantage personnel, on ne pourrait porter des plaintes, ce qu'il redoutait énormément. Malheureusement pour lui, les choses ne se passèrent pas ainsi. Il se trouva parmi nous des gens bien décidés, qui se mirent à la tête de l'affaire, et on convint que, dans le cas où le capitaine ne voudrait pas relâcher, on le mettrait aux fers et on donnerait la direction du navire à un passager ayant déjà servi dans la marine marchande.

Après avoir convoqué tous les passagers, on fit donc une pétition par laquelle on obligeait le capitaine à relâcher à Valparaiso ; 1o. A cause du manque d'eau, vu que la machine distillatoire était en mauvais état, et que, tous les huit jours elle se dérangeait ; 2o. Afin que justice nous fût rendue des injures et des menaces de mort que le capitaine voiesifrait contre nos délégués ; 3o. Afin de nous plaindre également sur la mauvaise qualité des vivres.

Cette pétition fut portée au capitaine, celui-ci se récria et voulut faire incarcarer les principaux moteurs de cette affaire, mais la foule s'y étant opposée, il déclara qu'il relâcherait, puisque nous le menaçions, puis il ajouta que nous répaudirions des frais que pourrait coûter cette halte. C'était ce que nous demandions, car nous savions être dans notre droit, et la défaite de notre capitaine ne nous effrayait pas. Après ces préliminaires, nous fîmes prendre le point chaque jour par notre passager en capitaine, et le quatorze novembre le cri de terre ! terre ! partit des lunes.

(La suite au prochain numéro.)

A HENRI LERICHE.

Par un de ces beaux soirs qui ressemblent au jour,
Avec moins de clarté mais avec plus d'amour.

VICTOR HUGO.

Ami, si tu partais du Hâvre un beau matin,
Blasé sur ce dont je m'affame,
Pour affronter la mer aux vagues de satin,
Presqu'aussi fausse que la femme.

Si tu venais ici, dans mon cottage vert,
Que parc un chevrefeuille rose
Et que l'aube, laissant son voile d'or ouvert,
De ses flots de lumière arrose ;

Tu verrais tous les jours l'homme faux travailler,
Courbé sur la terre loyale,
Et le soleil, qui vient de la France, briller
Devant la ville Impériale.

Près de toi fleuriraient, ombrageant des clapiers,
Des arbustes de toute forme,
Rosiers du Michigan et minces tulipiers
Fléchissant sous leur fleur énorme.

Tu verrais le lézard, sous le roc anguleux,
Se sauver lorsque l'herbe bouge ;
Et les robins dorés et les bengalis bleus
Voler dans un feuillage rouge ;

Et surtout l'oiseau-mouche, au mois de messidor,
Sautant de calice en calice,
Fleur lui-même,—coquet ainsi qu'un bouton d'or
Qui viendrait baiser un Narcisse.

Tu verrais jusqu'au front des vieux chênes rugueux
La vigne attacher ses arcades,
Et les grands rochers verts, le long du mont fougueux,
Bondir vers la mer en cascades.

Tu verrais sur la route où l'on rêve en marchant,
—Jetant leurs hautaines aumônes,
Dans des tourbillons gris bistrés par le couchant,
Passer les blanches amazones.

Quand l'estompe du soir semble, aux horizons bleus,
Appendre de sombres guipures,
Tu verrais s'élançer les crapauds pustuleux
Bavant sur l'arbuste aux fleurs pures.

Quand les mouches de feu mènent leurs vols si beaux,
La nuit, sous les arbres antiques,
Tu croirais aux lutins poursuivant aux flambeaux
Leurs promenades fantastiques.

Au loin tu pourrais voir dans la baie au flot pur
Le brigantin qui se déferle,
Broder comme un feston sur la nappe d'azur
Son sillage couleur de perle,

Et les flots inquiets, dans le golfe changeant,
Dont ils sont d'infinies parcelles,
Se briser sur les rocs, le jour, poudre d'argent,
Et, la nuit, rouges étincelles.

Mais tu ne verrais pas, à l'horizon brumeux,
Paris, la ville d'espérance. . . .
—Ciel ! voilà le steamer aux tambours écumeux
Qui repart sans moi pour la France !

VAN HOVEN.

West-Hoboken, août 1854.

LE RECOURS DES ÉTUDIANTS.

O nimum fortunatos bona si sua norint!

AIR : *Les gueux.*

Le clou,
Le clou,
Et toujours le clou ;
Quand on n'a pas l'sou,
Vive le clou !

Quoi ! l'on n'a pas fait une ode
Pour célébrer tes bienfaits,
Institution commode
Où nous serrons nos effets !
Le clou, etc.

Quant à moi, chaque semaine,
Tu me tires d'embarras ;
Cossu, je t'offre une chaîne,
Râpé, je t'offre mes draps.
Le clou, etc.

Mon cœur, pour ta bienfaisance,
Te voue un culte constant ;
Toujours la reconnaissance
M'accompagne en te quittant.
Le clou, etc.

Il faut qu'au ciel on te triche
Mon bon vieux St. Cloud, vois-tu ;
Au lieu d'être le plus riche,
Tu n'es que le plus pointu.
Le clou, etc.

Et combien de demoiselles
Te hantant *in secreto*,
Vont suspendre leurs dentelles
A ton temple *in ex voto* !
Le clou, etc.

Aujourd'hui de la débine
Le spectre chez moi s'assied :
Comme ma montre Lépine
Va me la tirer du pied !
Le clou, etc.

Une montre est embêtante ;
Un rien, et c'est dérangé. . . .
Courons vite chez ma tante,
Je veux voir mon or logé.

Le clou,
Le clou,
Oni toujours le clou ;
Quand on n'a pas l'sou
Vive le clou !

HENRI LERICHE.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.

Nous avons reçu du secrétaire de l'exposition de France—et nous le remercions de son envoi—les décrets, règlements et instructions, relatifs à l'Exposition Universelle.

Cette exposition des produits agricoles et industriels s'ouvrira à Paris, dans le Palais de l'Industrie, au carré de Marigny, le 1er mai 1855, et sera close le 31 octobre suivant.

Une exposition universelle des beaux-arts aura aussi lieu à Paris, en même temps que l'exposition universelle de l'industrie. Le local, destiné à cette dernière, sera ultérieurement désigné.

Toutes deux sont placées sous la direction et la surveillance d'une commission, présidée par le prince Napoléon : les hommes les plus distingués composent cette commission, qui se subdivise en sections des beaux-arts, de l'agriculture et de l'industrie.

En cas d'absence du prince Napoléon, la commission, réunie en assemblée générale, sera présidée par le ministre d'Etat, ou par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Les gouvernements étrangers sont invités à établir, pour le choix, l'examen et l'envoi des produits de leurs nationaux, des Comités dont la formation et la composition seront notifiées, le plus tôt possible, à la Commission Impériale, afin qu'elle puisse se mettre immédiatement en rapport avec ces comités.

Nul produit ne sera admis à l'exposition, s'il n'est envoyé avec l'autorisation et sous le cachet des comités départementaux, ou des comités étrangers.

A l'égard des produits étrangers admis à l'exposition, le palais de l'exposition sera constitué en entrepôt réel.

Les exposants étrangers ou leurs représentants auront, après la clôture de l'exposition, à déclarer si leurs produits sont destinés à la ré-exportation ou à la consommation intérieure.

Dans ce dernier cas, ils pourront en disposer immédiatement, en acquittant les droits, pour la fixation desquels il sera tenu compte, par l'administration des douanes, de la dépréciation qui pourrait résulter du séjour des produits à l'exposition.

Les marchandises prohibées seront exceptionnellement admises à la consommation intérieure, moyennant le paiement d'un droit de 20 pour 100 de leur valeur réelle. Ce même droit sera le taux maximum à percevoir sur tous les articles admis à l'exposition.

Les gouvernements étrangers sont priés d'accrediter près de la Commission Impériale des commissaires spéciaux, chargés de représenter leurs nationaux à l'exposition pendant les opérations de réception, de classement et d'installation des produits, et dans toutes les circonstances où leurs intérêts seront engagés.

Le nombre de jurés à fixer sera, pour la France comme pour l'étranger, proportionnel au nombre d'exposants fournis par chaque pays.

Ceux de nos compatriotes canadiens qui désireraient de plus amples détails sur l'Exposition Universelle de 1855, ou désireraient y envoyer leurs produits, peuvent s'adresser aux éditeurs de la *Ruche Littéraire et Politique*, qui ont été autorisés par une lettre de M. Adolphe Thibaudin, secrétaire-général adjutant de l'exposition, à répondre à toutes les demandes qui leur seront adressées à ce sujet.

LES DETTES D'UN MINISTRE.

Il y avait ces jours derniers un ministre pointu, aigre, cassant, en qui le *cant*, la vraie tartufferie anglaise, semblait être personnifiée.

Ce fonctionnaire avait une foule de secrétaires dont il était la bête noire. On n'était pas en sûreté avec lui; aujourd'hui, il renvoyait celui-ci parce qu'on avait dit qu'il avait des maîtresses; le lendemain, il en congédiait un autre accusé d'avoir des dettes; non pas même des dettes, mais une dette, une dette de sept livres ster.

Cette destitution fut accompagnée d'un discours :

— Vous comprenez, Monsieur, que les nécessités gouvernementales... le premier devoir d'un gouvernement c'est l'honnêteté... Vous compromettez le gouvernement... la propriété... la famille... la religion...

Le secrétaire s'en alla tout de suite pour ne pas entendre la fin du discours. En s'en allant, il rencontre un sien ami et lui conte sa mésaventure.

— Parblen ! dit celui-ci, voulez-vous ondoser un billet ?

— Pourquoi faire ?

— Je vous cède une créance sur votre ministre.

— Merci !

— En ce cas, je la garde ; votre ministre me doit sept livres ster. depuis dix ans ; j'ai retrouvé son billet dans mes papiers ; je suppose qu'il fera honneur à sa signature.

On voit d'ici que le puritanisme de l'école anglaise ne prouve pas grand chose ; quant à ceux qui sont curieux de voir un ministre en déshabillé, nous racontons pour eux le dénouement de cette histoire.

Le créancier se présente chez le ministre et lui fait parvenir un mot où le sujet de sa visite est expliqué dans les termes les plus délicats.

— M. le ministre ne peut vous recevoir ces jours-ci, vient répondre l'huissier ; les affaires de l'Etat réclament ses moindres instants ; mais Mme** (la femme du ministre) vous recevra demain, à dix heures.

Le lendemain, l'homme aux sept livres ster. arrive à dix heures précises. Il est introduit. Il exprime sa démarche : il fut le camarade du ministre, c'est une dette d'amis, il avait oublié cette bagatelle, mais les événements l'ont fait pauvre, le ministre l'excusera...

— Mais, monsieur, dit tout à coup la ministresse, savez-vous que cette dette-là est bien ancienne ?

— Ah ! madame ! fit le créancier avec un geste plein de pudeur.

— C'est qu'il est bien désagréable, au bout de dix ans, d'avoir à payer des choses aussi oubliées ! Enfin, monsieur, finissons-en... C'est sept livres ster., n'est-ce pas ? En voilà six, c'est tout ce que j'ai d'argent, donnez-moi quittance.

— Madame, dit le créancier en se levant avec fierté et en mettant dans sa poche les trente bills d'une piastre, vous direz à M. le ministre qu'il me redoit un louis !

On voit que ce ministre n'est pas seulement économiste, et qu'il est en outre fort économe. Pourquoi ne l'a-t-on pas mis aux finances !

(Historique.)

LE CORBEAU VENGE.

SUR L'AIR *du tra la la.*

Vous qui connaissez tous la fable du corbeau,
Je viens à ce sujet vous conter du nouveau ;
Hier, en traversant la forêt de Sénart,
Je fus témoin, hélas ! de la mort du renard.
Sur l'air du tra la la la, (bis.)
Sur l'air du tra deri dera, tra la la.

Son papa, sa maman, ses frères, son cousin,
Étaient à ses genoux dans un cruel chagrin,
Lorsque le médecin, vieux renard de bon ton,
Déclara qu'il était mort d'une indigestion.
Sur l'air, etc.

Le père, honteux, confus, disait à ses enfants :
Nous allons tous passer pour de fameux gourmands ;
Partout on nous dira : Messieurs, ce n'est pas beau
D'avoir pris le fromag^e de ce pauvre corbeau.
Sur l'air, etc.

Quand la famille entière eut fini de pleurer,
Vite on se disposa pour aller l'enterrer.
Tous les renards en deuil, au nombre de cent dix,
Défilaient deux à deux chantant *De profundis*.
Sur l'air, etc.

Sur la tombe arrivée la foule s'inclina,
Quand le mair^e de l'endroit, tout en larmes, parla ;
Je n'sais pas c'qu'il a dit ; mais un fait bien certain,
C'est que tous ils avaient le mouchoir à la main.
Sur l'air, etc.

Lorsque maître corbeau, sur un arbre perché,
S'écri^t : Le voilà mort, je n'en suis pas fâché ;
Il m'a pris mon fromage et me l'a tout mangé,
Le destin l'a puni, le bon Dieu m'a vengé !
Sur l'air, etc.

MORALE.

La moral^e de ceci, c'est que le bien d'autrui
Lorsqu'il est mal acquis, au lieu d'profiter, nuit,
Et que si le renard n'eut pas été fripon,
Il ne serait pas mort d'une indigestion.
Sur l'air, etc.

JEAN-JEAN.

L'AMÉRIQUE ET L'EUROPE.

Correspondance particulière de la "Ruche Littéraire et Politique."

Washington, 22 Septembre 1854.

Les événements de la guerre ne semblent pas tellement distraire l'attention des organes de l'opinion publique en Europe qu'ils n'aient encore assez de temps pour s'occuper de nous, et du salut de notre âme. C'est là un soin délicat dont nous ne saurions nous montrer assez reconnaissant, surtout envers le *Times* de Londres, qui a l'air de professer pour nous une charité toute particulière. Il est vrai qu'il l'exprime à sa façon, ce qui ôte au mot charité son acception chrétienne et lui fait signifier toute autre chose. Le bombardement de Greytown n'est pour ce journal l'occasion de fulminer contre les Américains, du haut de son Vaticin à trente-deux colonnes, tout un vocabulaire d'anathèmes. L'effet de cette excommunication a été vivement ressenti à Washington. Amis et ennemis ont courbé la tête sous les foudres éditoriales du colosse, et il est dit, en haut lieu, que le Président des Etats-Unis se prépare à prendre le sac et la corde, et à aller pieds-nus à Londres, implorer son pardon, et celui de la nation américaine.

Vous connaissez, Monsieur, l'histoire de ce filou qui, pris en flagrant délit, se mit à crier de toutes ses forces "au voleur!" et fut assez habile pour faire mettre en prison celui qu'il venait de voler. C'est à peu près l'histoire du *Times*:—à cette différence près qu'il n'a pas réussi à donner le change à l'opinion publique et que le voleur est resté voleur ainsi que devant. Comment en effet le *Times* parviendrait-il à effacer de l'histoire ces pages de meurtre et de pillage, dont fourmillent les annales de l'Angleterre! Sans remonter bien haut, sans parler de la guerre avec les Américains ni de son marché avec les Indiens, dans lequel la vie des colons, objet d'un contrat spécial, était tarifiée d'après l'âge et le sexe; sans parler de blocs de Copenhague, de l'horrible existence des pontons, des massères de l'Inde, transportons-nous, tout près de notre époque, à cette guerre de la Chine, dans laquelle les boulets et la mitraille éclaircissent les rangs pressés des malheureux habitants du pays et les forcent à ouvrir leur marché à un poison de manufacture anglaise, l'opium. Ces malheureux Chinois avec leurs bannières et leurs dieux ridicules, dont ils invoquaient l'intervention contre l'envahissement des Anglais, étaient tout aussi inoffensifs que les habitants de Greytown, lorsqu'ils furent attaqués par les boulets du *Cyana*. Ils avaient de plus l'avantage du droit, n'étant pas comme ces derniers les agresseurs, et un avantage moral supérieur encore : celui de s'opposer à l'introduction d'une drogue malfaisante dont l'usage affaiblissait l'intelligence, anéantissait l'activité et corrompait les mœurs du peuple. Eh bien! malgré cela, le canon anglais demeura maître du champ de bataille, et l'importation de l'opium fut le fruit de cette victoire. Pourquoi donc le *Times* si éloquent dans ses diatribes contre le bombardement de Greytown, ne regarde-t-il point à sa plume, humide encore des panegyriques en trois colonnes qu'il écrivit à cette occasion? Peut-être la fumée de honte et de sang qui s'en échappe, peut-être le cri des nations civilisées à cet attentat odieux, le rendraient-ils plus circonspect et plus humble. Mais non. Il faut que les faiblesses du cœur humain, l'orgueil et la vanité aient leurs cours, et la morale de l'histoire du voleur sera vraie aussi longtemps que les éditeurs du *Times* pourront écrire.

Sur quoi reposent les réclamations du *Times* de Londres et les formes de langage presque menaçantes qu'il emploie pour les exprimer? A quoi tiennent les criaileries d'une certaine portion de la presse américaine et les paroles brutales qu'elle lance à la tête du cabinet? car enfin, si nous voulons avoir l'explication de ces choses, il nous faudra bien remonter aux causes qui les ont produites. La réponse à la première question, nous la trouvons, non point dans le bombardement de Greytown qui est un acte de justice et non une violation du droit des gens, mais dans les prétentions de l'Angleterre sur les Etats de l'Amérique du Centre, prétentions qui datent de ses traités avec l'Espagne (quoique par ces traités-là même, elle renonce à toute suprématie) et enfin dans ses traités avec l'Amérique, terminés par le traité Clifton et Bulwer qui eût pour ainsi dire toute transaction diplomatique sur ce terrain. Certaines clauses de ce traité ont été et sont encore un objet de contestation entre le cabinet anglais et l'administration actuelle. L'Angleterre prétend ne pas avoir cédé son droit de protectorat sur les républiques de l'Amérique Centrale aux Etats-Unis, tandis que ceux-ci prétendent le contraire. La jalousie des Américains d'un côté, jalousie qui ne peut souffrir aucune intervention, aucune influence de l'étranger sur ce continent, la prépondérance maritime assumée par l'Angleterre de l'autre, la tenacité de sa politique en tout ce qui touche ses droits antérieurs—dans ce cas-là, d'une origine plus que douteuse—et plus que tout cela, la grandeur croissante de la puissance américaine,—tous ces motifs ont chatouillé les susceptibilités de l'Angleterre et de la presse anglaise. Ce n'est point, comme l'assure le *London Times*, l'acte de violation du droit des gens renfermé dans le bombardement de Greytown, prétexte dont il se sert pour colorer les faux fuyants d'une politique perfide, qui révèle le plus l'opinion en Angleterre, mais bien l'atteinte portée à cette politique orgueilleuse qui voudrait tout envahir et tout soumettre à son joug. Je sais bien que les cabinets européens voient d'un œil de jalousie, l'influence américaine prévaloir dans les parages du golfe du Mexique et sur l'isthme

de Panama, et que ces mêmes cabinets cherchent à la contrecarrer autant qu'il dépend, d'eux. Peut-être est-il même question d'une alliance entre l'Angleterre et la France à cet égard ; peut-être un acte démonstratif de la part des États-Unis sur Cuba déterminerait-il une explosion, que le pied de guerre où se trouvent ces deux puissances rendrait d'autant plus facile et dangereux. Mais il me semble bien difficile, pour ne pas dire impossible, que les pays, îles ou terres fermes, se trouvant dans les rayons des États-Unis, ne finissent point par leur appartenir. Cette idée-là est caressée par le peuple, par presque toutes les administrations, depuis Jefferson jusqu'à nos jours ; elle est suffisamment indiquée du reste dans le discours d'ouverture du président Pierce ; elle est pour ainsi dire la pierre angulaire de son administration. Aucun traité n'a lieu sans que le chef de l'état n'y ajoute, quand il le peut, une concession de terrains. C'est ainsi que vous avez vu le traité de Gadsden stipuler une cession de terre et le traité sur les pêches une cession de mer. C'est toujours un agrandissement quelconque. Or, il n'est pas à supposer qu'une politique composée d'éléments pareils veuille consentir à céder sa prépondérance sur ce continent, possédant comme elle le possède la force de la faire respecter, fut-ce même contre les pouvoirs combinés de l'Angleterre et de la France.

Ainsi que le disait M. Everett, aux propositions faites par l'Angleterre et la France pour la protection commune de Cuba, il y a un système américain, qui n'a rien de commun avec le système européen, et dont les intérêts sont en contradiction avec les intérêts de l'ancien continent. Ce système est basé sur le principe de conservation et d'extension des libertés américaines ; il embrasse le maintien de la république, son influence sur le nouveau monde, la prépondérance politique des États-Unis sur ses voisins, et surtout la prévision d'agrandissement qui est au nombre des articles de foi de la politique des hommes d'état de l'Amérique et un des sentiments les plus profondément enracinés dans l'opinion publique.

Il faudrait donc pour que les États-Unis consentissent à se dessaisir de l'idée d'abandonner Cuba, ou l'Amérique centrale, ou le Mexique, qu'ils abandonnassent en même temps et leur intérêt bien entendu, et leurs traditions politiques, et les conseils de leurs hommes d'état ; il faudrait qu'ils cessassent de figurer dans le conseil des nations comme les protecteurs naturels des institutions républicaines et qu'ils permettent à des institutions monarchiques de s'asseoir au seuil du temple de leurs libertés, et de profiter d'un moment de faiblesse ou de négligence pour les détruire.

Aussi, l'amour de la patrie et l'ambition naturelle à toute nationalité grande et forte empêcheront-ils l'Amérique de se désister de cette influence dont je viens de vous parler. A cette influence elle consacrerait sa dernière piastre et son dernier homme. Tel est le secret de la querelle entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet de l'affaire Greytown.

Quant aux clameurs de certains journaux sur cette affaire, elles tiennent au tempéramment américain, impétueux, inquiet, et d'une activité agressive qui a constamment besoin de s'exercer contre quelqu'un ou contre quelque chose ; elles tiennent aussi, à la position actuelle des partis qui se trouvent divisés ou plutôt égarés dans des systèmes faux ou impossibles se font une arme contre le cabinet de tout ce qu'ils rencontrent sous leur main et cherchent à s'étourdir sur le vide de leur doctrine en criant contre les doctrines d'autrui. C'est là un chétif moyen de couvrir sa pauvreté propre ; mais quand on n'a rien à dire, le meilleur est de crier ; cela détourne le public des questions sérieuses, et les imbéciles croient qu'on a parlé parcequ'ils ont entendu du bruit.

L'annexion des îles Sandwich a été l'objet de commentaires plus ou moins raisonnés et raisonnables ; ceux qui en ont parlé, l'ont fait dans le même esprit d'envahissement dont je viens de vous entretenir. Il y a, dans le public, des gens qui croient que l'attraction de l'Amérique s'étend au-delà d'une certaine sphère, et pour eux, l'annexion est un mot qui s'applique même à la Chine. Toutefois, telle n'est point la pensée politique des États-Unis et encore moins celle du cabinet. On sait fort bien, à Washington, qu'il n'y a d'annexion possible que pour les pays adjacents, Cuba peut-être excepté. Toute acquisition étrangère à ce principe, venant à déranger le mécanisme du gouvernement américain, le lancerait dans une voie d'incertitude et peut-être d'une nature peu en harmonie avec la solidité habituelle de sa politique.

Tout ce qu'on pourra faire avec les îles Sandwich, sera de passer un traité et de stipuler des avantages qui équivaldront à un protectorat. Un pareil traité ne saurait manquer de jeter, dans les îles Sandwich, la portion la plus aventureuse de la population américaine, et de préparer le terrain pour les occurrences futures. Les événements sont, après tout, l'*ultima ratio* de toutes les politiques ; et c'est à se conformer à leurs exigences qu'ont toujours tendu et que tendent encore tous les gouvernements.

Les philanthropes de plumes, et de paroles dont le métier est de s'apitoyer sur toutes les infortunes—sans les connaître—et de faire passer leurs larmes pour des principes, lorsqu'au fond elles ne sont autre chose que des grimaces—s'émeuvent vivement à l'idée de voir l'île de Cuba choir entre les bras des États-Unis, et courber la tête sous le joug de l'esclavage. Folie ou stupidité ! comme si, même avec l'admission que l'esclavage est un mal, ce qui est hors de doute, les États-Unis ne restaient pas encore le pays le plus libre de la terre. Que sera-ce si nous le comparons à la Havane dont le régime colonial remonte, quant à l'esprit, à la nomination du premier gouverneur par l'Espagne, vers le milieu du XVII^e siècle ? Un pays où la monarchie pèse avec tous ses abus, privilèges, exactions et extorsions comme en plein dix-huitième siècle ! un pays où la traite des nègres est pratiquée à la face du soleil, sous la protection du gouvernement qui, lui-même, s'y enrichit, ou pour parler plus exactement qui compte là-dessus pour s'enrichir ; au

pays où les lois n'existent qu'à condition d'être violées, où la contrebande est systématiquement organisée et de pratique journalière, et où tout employé ne saurait vivre sans enfreindre les règlements qu'il est chargé de faire respecter.

Que l'on compare maintenant ce pays avec les Etats-Unis, où l'esclavage existe, il est vrai, mais où il tend à s'effacer, et où les lois sont du moins obéies et la sécurité publique respectée; où, à part ce mauvais côté de ses institutions, la liberté règne dans sa plus grande extension, ce qui ne se peut dire dans un pays de subordination et de jalouse surveillance comme la Havane; et où enfin, la traite des noirs, et l'affreux trafic sur les Indiens et les Chinois, connus sous le nom générique de Couliés ne vient point noircir ses annales! Je pourrais parler, un jour entier, là-dessus et étendre ce parallèle sur toutes les questions de politique générale et d'économie domestique sans faire autre chose que placer les sombres couleurs du despotisme à côté des vives lumières de la liberté. Et cependant, il y a des gens, se qualifiant d'intelligents, tenant un rang dans la société, et sachant s'y faire écouter soit avec la plume, soit avec la parole, qui n'ont pas assez d'invectives pour condamner un pareil projet!

Toutefois, malgré les cris poussés par les énergumènes de la presse et de la tribune, l'immense majorité des Américains est en faveur de cette mesure, ce qui prouve qu'il ne faut pas toujours faire grand fond sur l'influence de certains journaux et de certains orateurs. Une des particularités de l'opinion, aux Etats-Unis, c'est de ne s'attacher exclusivement à aucun journal, de ne pas se laisser dominer, par un tel ou un tel, mais bien au contraire de le placer sous sa domination. Aussi la presse se trouve-t-elle la plupart du temps égarée sur cet océan de l'opinion qu'elle n'a su ni guider, ni diriger et s'abandonne-t-elle souvent à ses caprices afin de se garder elle-même du naufrage. Sans vous citer les faits nombreux qui viennent à l'appui de cette affirmation, tels que les élections présidentielles, par exemple, qui s'attendaient, il y a de cela peu de mois, à voir surgir du pays un nouveau parti, armé de pied en cap, et signalant son début comme le Cid par des coups de maître? Certes, ce ne sont pas les prétendus organes de l'opinion. Qu'est-il arrivé? c'est que certains journaux croyant trouver dans ce parti, des éléments de vitalité se sont attachés à sa fortune et soutiennent ses efforts; d'autres, et c'est la majorité, n'étant pas encore certains, si l'enfant est né viable, ne lui accordent que des encouragements insignifiants, ou bien restent neutres. D'autres enfin, liés à des principes politiques d'un ordre supérieur n'ont pas hésité à passer du côté de la justice et du droit, et lui ont déclaré la guerre. Mais que ce parti vienne à se montrer tout puissant dans les élections, comme la chose est possible, et vous verrez la grande majorité des journaux américains se ranger du côté des *Know-nothings* et faire cause commune avec eux.

Quelle conclusion devons-nous tirer d'un pareil fait? la seule qui soit possible, c'est qu'ici la presse ne représente pas l'opinion et qu'elle sert simplement d'organe soit à une faction, à une coterie ou à une secte; ceci nous démontre en outre qu'aux Etats-Unis la véritable expression populaire, *the vox populi*, sort de l'urne électorale, du congrès, de la loi. Nous trouvons dans les journaux même les plus répandus, les rayonnements de l'opinion la plupart du temps obscurcis par d'épais nuages; mais aucun ensemble de doctrines. La foi est nulle. La politique dans les journaux est une affaire de coterie; elle n'a ni élévation, ni portée philosophique, partant point de durée. La vraie politique du pays, ce sont les élections et les délibérations du congrès. Défiiez-vous donc des journaux qui vous parlent des hommes et des choses aux Etats dans un sens général: ces journaux cachent une passion ou un vice; l'intérêt ou l'ignorance.

Puisque j'ai prononcé le mot de *Know-nothing*, il me faut bien, du moins lui consacrer quelques lignes à ce parti, d'autant plus qu'il les mérite. Ce parti, comme je viens de vous le donner à entendre, est sorti tout armé du sein de la république américaine, comme Minerve du cerveau de Jupiter, à cette différence près que la première était l'emblème de la sagesse, et que les *Know-nothings* paraissent n'avoir aucun rapport direct ou indirect avec cette déesse. De fait, il n'y a rien de plus absurde que les bases sur lesquelles ce parti repose. Quels sont ses principes? à quel moteur obéit-il? quel est son but? on peut bien dire qu'il n'en a pas, car en bonne politique un principe signifie une chose honnête et juste, et nous ne trouvons rien de cela dans le credo des *Know-nothings*; son idée, c'est d'exclure de tout emploi civil les étrangers et de vouer une guerre implacable aux catholiques; son but c'est d'arriver au pouvoir au moyen du fanatisme protestant. Y a-t-il là dedans l'ombre d'une pensée politique, organisatrice, gouvernementale? Comment! un parti se présenterait qui, sans dire son opinion sur les grandes questions du moment, sur la Constitution, sur l'esclavage, sur la politique intérieure ou extérieure, sur l'agrandissement de l'Union, sur l'annexion de Cuba, prétendrait donner l'impulsion au pays et porter son candidat à la présidence, et il y aurait des gens assez aveugles pour lui prêter la main et lui servir d'auxiliaires? Supposer la durée de l'influence qu'il semble exercer aujourd'hui, c'est supposer que les Américains ont perdu la tête. Or, malgré le bruit étourdissant fait par les anti-Nebraskiens, et les abolitionistes furieux, on a encore le sens commun de ce côté-ci du St. Laurent, n'en déplaise à ces Messieurs, à leurs journaux, et à leurs discours.

Enfin, Monsieur, la colonisation du Kansas et du Nebraska par des populations libres, l'élan qui devra naturellement résulter de l'établissement de ces populations sur un territoire libre devra entraîner plus tard dans la même sphère les états limitrophes du Sud; l'annexion de Cuba et le bénéfice immense à la cause de l'humanité qui en sera le résultat nécessaire; le principe de la

suprématie américaine sur l'Amérique Centrale, ressortant du bombardement de Greytown, bombardement justifié sous tous les rapports, et bien d'autres mesures encore que le temps prendra soin de justifier, démontreront, je l'espère du moins, de quel côté se trouve la justice, la raison, le droit et le progrès, si c'est du côté d'une presse criarde et mal informée, ou bien du côté du pouvoir législatif ou exécutif.

Il y a, dans les contes arabes, un certain chien noir maltraité de la façon la plus cruelle par une femme. La femme fouette l'animal jusqu'au sang, puis, après cet acte de barbarie, elle le frotte d'essence, le couvre de larmes, lui sert les mets les plus délicats, et finit par un respect qui va jusqu'à l'adoration. Cette histoire est parfaitement applicable aux mesures que je viens de vous signaler. Est-il besoin de vous dire que le chien n'est autre que le bill du Nebraska, et la femme le symbole de la presse abolitionniste, quand même ?

Après avoir trempé le doigt dans tant de sauces politiques d'une saveur différente, terminons par retourner à Londres d'où nous sommes partis et voyons ce qui s'y passe. Je vous ai parlé du *London Times* et de ses diatribes. J'apprends à l'instant même qu'elles ont porté leurs fruits, et qu'un message est arrivé ce soir au Secrétaire d'Etat au sujet de cette affaire de Greytown. Ne sachant pas quel en est le contenu, je n'en parlerai que pour mentionner le fait. Je m'arrête donc à Londres pour dire un mot, en passant de notre ami Sanders, cet aimable Lucullus qui sait passer avec tant de grâce et d'affabilité de la sauce au turbot, au turbot sans sauce. Le turbot sans sauce de Sanders, c'est la politique. Il en rêve, il en rumine, il en crève. Après avoir été un démocrate américain, il s'est mis en tête de devenir un démocrate européen. Pour cela, il n'a eu qu'à quitter la jaquette de maître Jacques le cocher, pour prendre celle de maître Jacques le cuisinier. Après avoir mené avec bonheur et succès de la démocratie américaine, dans son consulat de Londres, il s'est avisé de devenir le cuisinier de la démocratie universelle. Il s'est donc retroussé les manches jusqu'au coude, et a haché en six langues, cinq de plus qu'il ne connaît, je pourrais même à la rigueur dire sept, une pâtée républicaine qu'il a cherché à fourrer dans l'oesophage du président de la Confédération Suisse. Dans cette pâtée politique répandue sous la forme d'une circulaire polyglotte, il est question d'une menace de soulèvement des républicains de l'Europe accourant au secours des républicains de la Suisse se refusant à l'expulsion des réfugiés politiques, et d'une promesse des républicains américains de venir en aide aux républicains d'Europe. Toutefois, n'omettons pas de dire que c'est M. Sanders (parlant au nom des deux mondes, de l'ancien qu'il ne connaît pas, et du nouveau dont nous doutons fort qu'il sache l'esprit) qui tient ce langage, ce qui affaiblit la terreur bien naturelle de ses menaces, et tempère même l'espérance de ses promesses. Le journal l'*Emancipation* de Bruxelles paraît en être sérieusement alarmé et il le dénonce en termes fort sévères. Nous regrettons beaucoup que M. Sanders, que nous estimons infiniment, et qui a certainement beaucoup de génie naturel, n'ait pas été confirmé dans sa place de consul. Sa confirmation eût empêché la publication de cette missive, ce qui lui eût évité l'inconvénient d'écrire des choses puérides et qui plus est d'en faire; et à l'*Emancipation* la faute énorme d'en avoir dénaturé la portée pour leur donner une couleur sérieuse. Lorsque le moment sera venu, les Etats-Unis se porteront au secours des peuples opprimés de l'Europe, l'*Emancipation* en apprendra la nouvelle par une autre voie que celle qu'elle a la complaisance, j'allais dire la bonhomie, de signaler à l'attention du continent. (*) J. V.

TABLETTES ÉDITORIALES.

MONTREAL, 28 septembre 1854.

Vous est-il jamais arrivé, lecteur (nous employons ce substantif pour les deux genres), d'avoir à vous disculper d'une accusation d'infidélité à l'objet de vos amours; d'avoir toutes les baïonnettes de la probabilité hérissées contre vous, et cependant d'être aussi innocent (nous employons encore cet adjectif pour les deux genres) que l'enfant qui vient de naître. (style douairière)? Evidemment, oui. Car quelque soit le signe sous la présidence duquel

* Nous devons prévenir le lecteur que, tout en admirant l'habileté vraiment rare avec laquelle notre correspondant esquisse la situation américaine, nous ne partageons pas toutes ses opinions.—(Note éditoriale).

vous êtes entré dans ce bas-monde, quelque soit la rapidité des chevaux qui entraînent le char de votre fortune, la calomnie a dû parfois vous atteindre et vous avez eu parfois à encourir les soupçons de ceux que vous aimiez le mieux. Comme c'est triste, alors, n'est-ce pas? de se savoir blanc comme neige et de se voir passer pour noir comme encre. On a beau dire que conscience immaculée nous tient lieu de l'estime d'autrui; il n'en est pas moins vrai que souvent l'pestine d'autrui est préférable à une conscience sans tache. Que cette maxime ne vous effraye point. Est-ce notre faute à nous, si la société est ainsi bâtie, qu'il faille avant tout que les apparences plaident en notre faveur. Prenez-vous en à qui de droit. Enfin, comme nous le disions tout à l'heure, il vous est advenu de passer pour coupable aux yeux de qui vous adoriez, alors que jamais votre culte pour cette divinité n'avait été plus idolâtre, et vous vous souvenez combien il vous en coûtait pour vous pallier d'une fausse imputation. Tel est notre cas aujourd'hui; nous vous adorons, Dieu sait! nous nous mettrions à toutes sauces afin d'obtenir un mot d'éloge de votre bouche. Et cependant, ô lecteurs! vous doutez de nous, vous doutez de vos abeilles passionnées! Vertu, tu n'es qu'un nom! Déjà mille plaintes acrimonieuses ont sillé autour de nos alvéoles; déjà mille frelons jaloux ont déchiré l'air de leurs bourdonnements importuns; déjà. . . . Et vous, public avide de douleurs, vous prêtez l'oreille à tout—la médisance même vous allèche plus que la vérité, et à l'instant où nous suons sang et eau dans l'espoir d'obtenir votre approbation, voici que vous grossissez les rangs de nos lâches ennemis. Était-ce donc la récompense réservée à tant de journées de labeurs, à tant de nuits sans sommeil, à tant de plumes usées, à tant de papier prodigieusement dépensé! Mais puisque vous vous constituez en juge, écoutez notre défense. Ensuite, si nous le méritons, vous nous condamnerez.

Au commencement d'août, nous confiâmes l'impression de la *Ruche* à deux jeunes imprimeurs: MM. Reynolds et Carpentier. Ils nous promirent que le numéro serait achevé le 20 du même mois. A cette époque, ces messieurs n'ayant pas terminé, nous leur accordâmes jusqu'au 25, puis jusqu'au 30. Le 30, ils nous dirent qu'il leur était impossible d'achever un ouvrage aussi considérable, si nous ne leur fournissions un ouvrier. Quoique cela ne fut pas notre affaire, comme nous avions hâte de *sortir* notre livraison, nous les prévinmes qu'ils auraient l'ouvrier qu'ils demandaient. Mais alors, au lieu d'un compositeur, ils réclamèrent un pressier. Nous le trouvâmes encore. MM. Reynolds et Carpentier, mis au dépourvu, cherchèrent des faux-fuyants pour excuser leur incapacité. Sur quoi, le bureau éditorial de la *Ruche* s'étant assemblé, on décida qu'il fallait livrer les manuscrits à un nouvel imprimeur et assigner MM. Reynolds et Carpentier. Ce qui fut résolu fut fait. Mais l'assignation n'aboutit à rien; car, quelques jours après, MM. Reynolds et Carpentier fermaient boutique et prenaient la route des États-Unis. Nous ne donnerons pas le chiffre des pertes que nous a causées cette déplorable affaire; seulement nous pouvons assurer, et les gens du métier le comprendront facilement, qu'elles sont considérables.

Depuis lors, la *Ruche* a été remise entre les mains de MM. Sénécal et Daniel, No. 70, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Commissariat. Ces messieurs qui ont récemment fondé une imprimerie à Montréal, se sont acquittés de leur tâche délicate avec une ponctualité et une habileté dignes des plus grands éloges. On peut se convaincre par l'examen du présent numéro de notre publication, que MM. Sénécal et Daniel sont des typographes consommés; que non seulement ils connaissent à fond toutes les parties de leur art, mais qu'ils possèdent une magnifique collection de *caractères*. Nous ne croyons pas trop leur témoigner notre reconnaissance en engageant nos amis à les favoriser de leur patronage.

Maintenant nos explications sont achevées, le ciel en soit béni! car les plaidoyers ne nous accommodent guères plus que la poêle à frire n'accorde une tanche. Puisse notre très véridique justification recevoir l'accueil auquel elle prétend et auquel elle a droit, et puissent nos abonnés se rappeler le proverbe: "L'éditeur propose et l'imprimeur dispose!"

X. Y. Z.

N. B.—Les premières *formes* du numéro de septembre sont sous presse; son apparition sera prochaine.

LE REPUBLICAIN,

JOURNAL DU SOIR,
PUBLIÉ A NEW-YORK.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

AU CANADA.

Affranchi jusqu'à la frontière.

Un an.....	\$9.50
Six mois.....	4.75
Trois mois.....	2.50

Les abonnements sont payables d'avance.

Agence à Montréal: *Ruche Littéraire*, 25, Rue St. Vincent.

LA REVUE DE L'OUEST,

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE ST. LOUIS, (MO.)

La Revue de l'Ouest est fondée par une Société d'actionnaires.

L'administration édue par la Société se compose de MM.

L. C. Cortambert, *président* ;

Th. Gantie, *vice-président* ;

Ed. Haren, *secrétaire* ;

Nicolas Dumenil, *caissier* ;

Dominique Stock.

La Revue de l'Ouest paraît tous les samedis.

Conditions d'abonnement :

Un an.....	\$2.50
Six mois.....	1.25
Trois mois.....	65

Les abonnements et les annonces sont payables d'avance.

Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas admis.
Février 1854.

DELAGRAVE ET CIE.,

No. 38, RUE NOTRE-DAME, No. 38.

Importent en caisses d'une douzaine Chateau Lafitte, Hockheimer, St. Julien, Madère et vieux Porte, aussi liqueurs fines et vieux Cognac, Champagne, etc., ainsi que toutes autres sortes de Vins, et

DE PLUS,

MM. De L. et Cie avertissent les messieurs du Clergé qu'ils reçoivent les vins purs pour messes, et qu'ils font venir comme par le passé des cloches d'églises et tous autres articles que l'on voudra bien leur commander.

DELAGRAVE & CIE.

Montréal, février 1854.

BUREAU DE TRADUCTION

EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND ET ITALIEN.

Les personnes qui désirent avoir des traductions de lettres, manuscrits, romans, circulaires, affiches, annonces, etc., en Français, Anglais, Allemand, ou Italien, peuvent s'adresser, en toute confiance, au bureau de la *Ruche*, 25, rue St. Vincent, à Montréal. On leur fournira les traductions qu'elles souhaiteront à des prix fort raisonnables.

Montréal, Février 1854.

OLD COUNTRY MAN.

Ce journal publié hebdomadairement à Toronto, sous forme de recueil, se recommande à toutes les classes de la société par l'excellence de ses articles littéraires, agricoles, politiques, l'habileté de ses rédacteurs et la variété de ses correspondances.

Prix d'abonnement, \$3 par an.

Agence à Montréal, bureau de la *Ruche*, rue St. Vincent, No. 25.

GALIBERT ET FRERE,

156, RUE ST. PAUL, 156.

Importateurs de PEaux DE VEAU FRANÇAIS de leur fabrique de Bordeaux, VEAU VERNIS et MAROCAINS DE PARIS, AMANDES, VINS DE CHAMPAGNE et autres, etc.

Montréal, Février 1854.

LES CHAPELIERES,

POÉSIES VINGTERESSES,

PAR

VICTOR HUGO.

Prix: 6s. 3d.

A vendre au bureau de la *Ruche*, 25, rue St. Vincent, ainsi qu'à l'*Institut Canadien*.
Février 1854.

LES MYSTERES DE MONTREAL,

PAR

H. EMILE CHEVALIER.

Cet ouvrage formera deux beaux volumes de plus de trois cents pages chacun. Il sera orné de gravures faites par les meilleurs artistes de New-York, et paraîtra régulièrement chaque quinzaine par livraisons de trente-deux pages. Le prix de souscription est de six CHELINS, payables immédiatement après l'apparition de la première livraison, laquelle sera mise en vente aussitôt que six cents souscripteurs auront été réunis. On s'abonne au bureau de la *Ruche*, 25, rue-St. Vincent, à Montréal, chez les principaux libraires de cette ville et chez tous les agents de cette publication, ainsi qu'à Québec, chez MM. Bossange, Morel et Cie., rue Buade, et à la librairie du *Canadien*, rue de la Montagne, B. V.

EDUCATION.

Leçons d'ITALIEN et d'ESPAGNOL par M. ACHILLE GALLARATI, linguiste.
S'adresser à M. Gallarati (poste restante) Montréal.
Février 1854.

LE MESCHACÉBÉ, L'AVANT-COUREUR,

ET LE

MAGASIN LITTÉRAIRE DE LA LOUISIANE.

Journaux politiques, industriels, agricoles et littéraires publiés par M. Prudent d'Artly, aux paroisses St. Jean Baptiste et St. Charles. (Louisiane).

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour l'*Avant-Coureur*,.....\$5 par an.

Pour l'*Avant-Coureur*, le *Meschacébé* et
le *Magasin Littéraire de la Louisiane*,—

Les trois journaux ensemble,.....\$10 par an

Les annonces qui nous seront adressées sans désigner ni la langue ni le temps de l'insertion paraîtront dans les deux langues pendant un mois et paieront en conséquence.

Le prix des réclames et annonces dans la partie éditoriale du journal, se réglera de gré à gré avec l'éditeur.

AGENCE GÉNÉRALE POUR LE CANADA:

Bureau de la *Ruche Littéraire*, No. 25, rue St. Vincent, à Montréal.

Février 1854.

LE PAYS,

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES.

Ce Journal, d'un grand format, a deux Editions: l'une paraissant trois fois par semaine, les Mardi, Jeudi et Samedi, à QUATRE PIASTRES par année; l'autre une fois par semaine, le Mercredi, à DEUX PIASTRES: l'abonnement est payable par semestre et d'avance.

LE PAYS est le journal commercial de Montréal: il est celui qui a le plus d'annonces, et conséquemment le plus répandu. Sa matière à lire embrasse la politique, la littérature, le commerce, l'agriculture et généralement tout ce qui intéresse le lecteur canadien.

On s'abonne au bureau du *Pays*, rue Ste. Thérèse, et aux adresses suivantes:—

MM. FABRE & GRAVEL, No. 3, rue St. Vincent,

Jos. ROY, No. 25, rue St. Paul,

ROM. TRUDEAU, No. 111, rue St. Paul,

JACQ. AL. PLINGUET,

Propriétaire.

Montréal, février 1854.

ENSEIGNEMENT.

M. H. E. CHEVALIER, rédacteur en chef de la *Ruche Littéraire*, pouvant disposer de quelques heures, les consacrerait volontiers à donner des leçons de langue ou littérature française.

Prix de chaque leçon d'une heure pour un ou plusieurs élèves, \$1.

S'adresser *franco*, au bureau de poste de Montréal, boîte 528.

Février 1854.

AUX MÈRES ET NOURRICES.

1.^E

TRÉSOR DES NOURRICES



manufacturé à la Pharmacie du Dr. PICAULT, est le seul calmant dont se servent les mères pour arrêter les coliques, les vents, les *débordis*, les maux de dents, et le manque de sommeil auxquels les enfants sont si sujets.

☞ C'est un remède indispensable pour élever de la famille. Il a sauvé des milliers d'enfants. 30 sous la bouteille.

On trouve à la même Pharmacie :—Le Kathairon, des huiles parfumées et autres articles pour embellir et conserver la chevelure. Des parfums de toute espèce. Eaux de Cologne, de Lavande, etc., ainsi que des brosses à dents, et en général tous les articles de toilette.

PHARMACIE, NO. 42, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

Février, 1854.

PAUL JULIEN

INFORME respectueusement les citoyens et le public en général qu'il donnera

UN GRAND CONCERT

à Montréal, assisté par les artistes distingués dont les noms suivent :

M^{LLE}. R. A. DURAND,

CETTE PRIMA DONNA TOUTE JEUNE ET PLEINE DE TALENTS.

M^{RS}. CHAS. WEISS,

CE PLANISTE ÉMINENT ET DISTINGUÉ.

On donnera de plus amples particularités dans une autre annonce.

Sept. 1854.

LE SEMEUR CANADIEN,

Journal consacré aux vrais intérêts des canadiens-français.

NARCISSE CYR, EDITEUR.

Ce Journal se publie à Montréal, à l'ancien bureau du "Canada Gazette," 11, Rue Ste. Thérèse, et paraît tous les vendredis.

Le prix de l'abonnement est de 5 chelins (\$1) par année.

Montréal, sept. 1854.

AGENCE A QUEBEC.

LE SOUSSIGNÉ informe le public de Montréal et des environs qu'il se chargera, à bonne composition, de toutes collections d'argent dans Québec et les environs. Des comptes prompts et fidèles seront rendus à tous ceux qui l'honoreront de leur patronage. S'adresser, *franc de port*, à

THOMAS ETIENNE ROY.

No. 8, rue St. Joachim, Haute-Ville de Québec.

Février, 1854.

LA REVUE DU NOUVEAU-MONDE paraît le 1er et le 15 de chaque mois, par livraisons de 64 pages, aux conditions suivantes :

Un an	\$6 00
Six mois	3 00
Trois mois	2 00
Un numéro	30

Dans tous les ETATS-UNIS et le CANADA, les souscripteurs qui désireront recevoir la *Revue* franc de port, par l'intermédiaire de nos agents, devront verser un supplément de 25 cents par trimestre.

Pour l'ÎLE DE CUBA et l'AMÉRIQUE DU SUD, les agents de la *Revue* sont autorisés à régler avec les souscripteurs le montant des frais de poste et d'expédition conformément aux distances, et aux facilités de communication.

Toute souscription à la *Revue*, n'étant pas acceptée pour moins de trois mois, devra dater du commencement du trimestre courant, ou de tout autre antérieur, au choix du souscripteur.

Chaque trimestre forme un volume à la fin duquel la *Revue* publiera, comme complément, un titre et une table générale des matières, portant indication des pages.

N. B. — Toute souscription est payable d'avance.

AGENTS DE LA REVUE DU NOUVEAU-MONDE.

ETATS-UNIS.

BOSTON.....	W. D. Ticknor & Co et J. A. Pelletier	WASHINGTON.....	Taylor & Maury
CAMBRIDGE.....	J. Bartlett	BALTIMORE.....	J. S. Waters
PHILADELPHIE.....	A. Hart	NOUVELLE-ORLÉANS	V. Hébert
ALBANY.....	J. Molinard	MOBILE.....	A. Dumée
RICHMOND, VA.....	Jos. Michard	VERMILLIONVILLE.....	J. Revillon
CHARLESTON.....		ASSOMPTION.....	P. F. Helluin
AUGUSTA.....	Geo. A. Oates & Co	THIBODEAUVILLE.....	F. Lacapère
DONALDSONVILLE, LA.....	F. Lefort	NATCHITOCHE.....	Louis Dupleix
BRINGIERS, LA.....	C. de Laneuville	NATCHEZ, MISS.....	W. P. Mellen
PLAQUEMINE, LA.....	L. Desobry	LOUISVILLE, KY.....	F. Hamel
OPELOUSAS, LA.....	A. Perodin	CINCINNATI, OHIO.....	T. F. Desilver
ST-MARTINSVILLE.....	A. Dumartrait	ST-LOUIS, MO.....	W. D. Skillman
		GALVESTON, TEXAS.....	M. B. Théron

CANADA.

QUÉBEC.....	F. X. Julien	MONTRÉAL.....	E.R. Fabre
-------------	--------------	---------------	------------

ÎLE DE CUBA.

AGENCE CENTRALE À LA HAVANE.....	B. Rossignol
----------------------------------	--------------

AMÉRIQUE DU SUD

CARACAS.....	A. Rozier	MEXICO.....	Aug. Fayet
BOGOTA ET QUITO.....	C. Martinez	VERA CRUZ.....	Pujol et Esther
MONTEVIDEO.....	L. Sagory		